ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

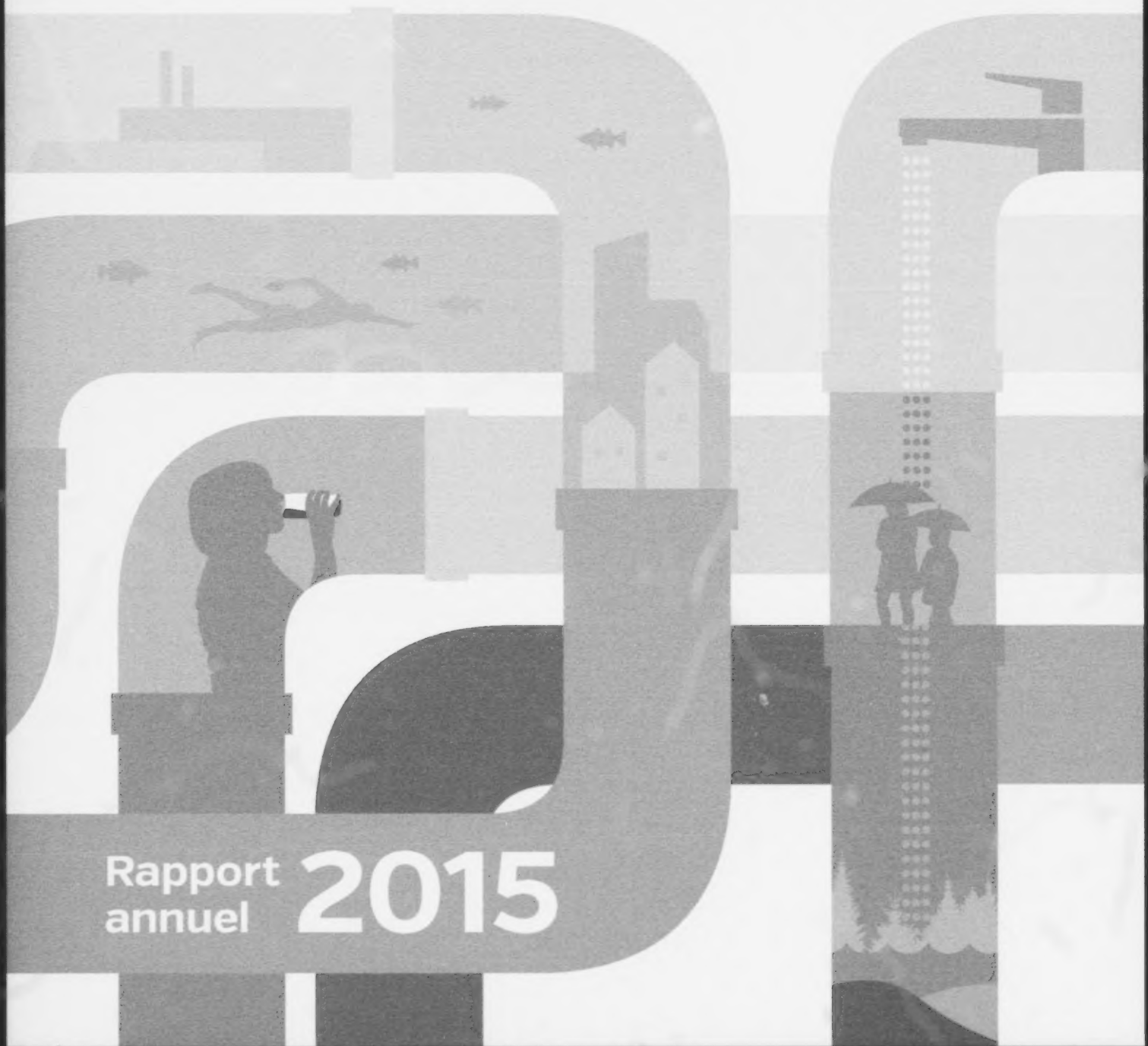

Rapport annuel 2015

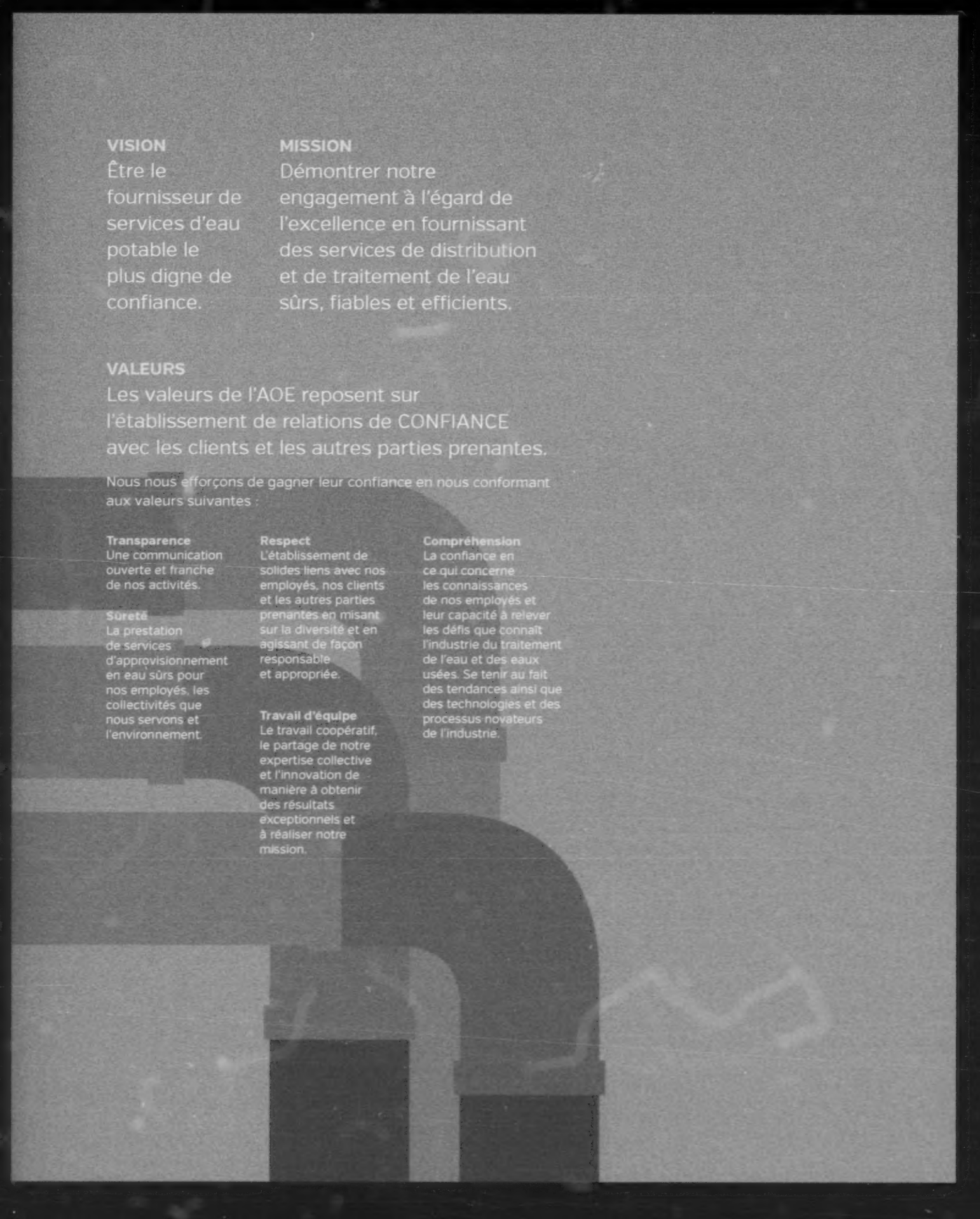

VISION

Être le fournisseur de services d'eau potable le plus digne de confiance.

MISSION

Démontrer notre engagement à l'égard de l'excellence en fournissant des services de distribution et de traitement de l'eau sûrs, fiables et efficients.

VALEURS

Les valeurs de l'AOE reposent sur l'établissement de relations de CONFIANCE avec les clients et les autres parties prenantes.

Nous nous efforçons de gagner leur confiance en nous conformant aux valeurs suivantes :

Transparence
Une communication ouverte et franche de nos activités.

Sûreté
La prestation de services d'approvisionnement en eau sûrs pour nos employés, les collectivités que nous servons et l'environnement.

Respect
L'établissement de solides liens avec nos employés, nos clients et les autres parties prenantes en misant sur la diversité et en agissant de façon responsable et appropriée.

Travail d'équipe
Le travail coopératif, le partage de notre expertise collective et l'innovation de manière à obtenir des résultats exceptionnels et à réaliser notre mission.

Compréhension
La confiance en ce qui concerne les connaissances de nos employés et leur capacité à relever les défis que connaît l'industrie du traitement de l'eau et des eaux usées. Se tenir au fait des tendances ainsi que des technologies et des processus novateurs de l'industrie.

Le contenu

2 Message du président

4 Avant-propos du président et chef de la direction

6 Notre organisation

8 Gouvernance et obligation

10 Créer de la valeur pour la population ontarienne

14 Travailler plus intelligemment grâce à la technologie

16 Soutenir la technologie de l'eau de l'Ontario

20 Éducation du public

24 Une population en santé, des collectivités en santé

26 Mesure du rendement

28 Conseil d'administration

30 Équipe de direction

31 Résultats financiers

Message de Michael Garrett

président du conseil d'administration de l'AOE

En tant que président du conseil d'administration de l'Agence ontarienne des eaux (AOE), je suis fier d'être membre d'un conseil d'administration indépendant, diversifié et axé sur les compétences. Il se compose de personnes qui se passionnent pour l'eau et le rôle que joue l'AOE dans la protection de la santé publique et de l'environnement. Depuis près de huit ans, j'ai l'immense plaisir d'assister à la transformation de l'Agence en une organisation qui offre des solutions complètes pour tous les besoins en eau, en eaux usées et en eaux pluviales de nos clients. Chaque jour, notre équipe inégalée d'experts de l'industrie qualifiés et certifiés apporte à nos clients une valeur qui va bien au-delà la gestion de leurs installations de traitement de l'eau et des eaux usées.

En adoptant une approche à long terme pour la gestion des actifs de nos clients, nous les aidons à prolonger la durée de vie de ces actifs et à apporter des changements qui réduiront leurs coûts d'exploitation au fil du temps. Ces modifications aideront également les municipalités à répondre à des questions urgentes en matière d'investissement dans leurs infrastructures. Nos équipes des processus, de l'énergie et des immobilisations travaillent en étroite collaboration avec nos spécialistes des opérations sur le terrain, afin de repérer les possibilités de réduire les coûts des produ its chimiques et de l'énergie, et de les aider à planifier et à mettre en œuvre l'amélioration des immobilisations et d'établir des plans financiers, assortis de structures tarifaires, afin de garantir la viabilité à long terme de leurs réseaux.

Au cours des deux dernières années, l'AOE a non seulement élargi la gamme de services que nous offrons, mais a également changé la façon dont nous interagissons avec nos clients et gérons nos services opérationnels internes de soutien. Nous cherchons continuellement à mieux gérer nos activités, à améliorer notre productivité, à réduire les coûts et à offrir un meilleur service à nos clients. Cette focalisation sur l'amélioration continue a permis à l'Agence de fonctionner plus efficacement et d'offrir un meilleur service aux collectivités que nous desservons partout en Ontario.

Notre nouvelle structure pivot régionale reflète notre engagement à répondre aux besoins de nos clients, en rapprochant nos gestionnaires régionaux de nos clients, leur permettant ainsi d'établir des relations plus solides avec chaque client et de veiller à ce que chacun d'entre eux reçoive le soutien nécessaire pour optimiser ses réseaux d'eau et d'eaux usées. De même, les changements que nous continuons à apporter à nos outils et processus opérationnels informatiques grâce au Programme Évolution des outils de l'AOE (OTEP), permettront d'améliorer notre efficacité opérationnelle et la réduction des coûts, et d'offrir ainsi un meilleur service à nos clients.

L'AOE continue d'être très visible dans le secteur de l'eau, en se tenant au courant des derniers développements techniques qui se montrent prometteurs pour l'amélioration de l'efficacité ou la création de débouchés qui offrent de la valeur à nos clients et à la province. Travaillant avec des partenaires comme le Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario et TechnEAU pour soutenir le développement des technologies de l'eau et des eaux usées de l'Ontario, nous offrons une perspective de première ligne sur les besoins du secteur de l'eau, en particulier pour les municipalités, en ce qui a trait à la gestion de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales.

La protection de l'environnement et le soutien aux communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons demeurent des priorités pour l'Agence. Nous continuons à éduquer le public sur l'importance de protéger nos sources d'eau,

L'AOE continue d'être très visible dans le secteur de l'eau, en se tenant au courant des derniers développements techniques qui se montrent prometteurs pour l'amélioration de l'efficacité ou la création de débouchés qui offrent de la valeur à nos clients et à la province.

le rôle que les Grands Lacs jouent dans notre environnement et les stratégies d'adaptation au changement climatique grâce à nos programmes de sensibilisation communautaire, comme la campagne « I don't flush » et le programme éducatif OneWater®. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos clients afin de réduire au minimum l'impact environnemental des procédés de traitement de l'eau et des eaux usées, tout en répondant à des questions urgentes comme le changement climatique en réduisant l'énergie nécessaire à l'exploitation de leurs installations.

Le conseil est très favorable aux stratégies que l'équipe de gestion de la direction de l'AOE a mises en place pour répondre aux besoins de nos clients et de la population ontarienne. Nous saluons leurs efforts, ainsi que ceux de notre personnel dévoué dans toute la province qui fournissent un service à la clientèle 24 heures sur 24 tous les jours de l'année et qui offrent continuellement de la valeur à toute la population que nous servons.

Avant-propos

de Rob Andrews

président et chef de la direction de l'AOE

L'année 2015 a été une autre année passionnante pour l'AOE. Lorsque je me suis joint à l'Agence il y a deux ans, j'ai relevé les possibilités de miser sur nos forces comme fournisseur de services d'exploitation et d'entretien de calibre mondial en élargissant la gamme de services à valeur ajoutée que nous offrons pour répondre aux besoins d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales de nos clients, maintenant et à l'avenir. Au cours de l'année écoulée, nous avons fait des progrès significatifs vers la réalisation de ce potentiel.

Répondre aux besoins des municipalités de l'Ontario et des collectivités des Premières Nations continue d'être notre priorité absolue. Nous déployons des efforts considérables pour répondre aux besoins de nos clients, en offrant des « solutions complètes » à leurs préoccupations en matière d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales et en les aidant à assurer la viabilité à long terme de leurs réseaux. En travaillant avec les clients pour planifier, financer et entretenir leurs actifs, nous fournissons une voie efficace et rentable pour que les communautés puissent construire et entretenir une infrastructure résiliente qui assure la sécurité de l'eau potable, réduit au minimum l'impact environnemental des effluents d'eaux usées et optimise la gestion des eaux pluviales.

Fournir un service de qualité supérieure exige une profondeur de compétence et d'expérience et une véritable compréhension des besoins des clients. L'année dernière, nous avons achevé deux étapes clés de notre transformation organisationnelle : l'introduction de notre nouvelle structure pivot régionale et la restructuration de notre équipe de la haute direction de manière à mettre davantage l'accent sur les opérations et sur le soutien à la clientèle. Ces changements améliorent notre capacité à fournir efficacement

une gamme complète de services à nos clients, des opérations et de l'entretien au financement et à la planification des immobilisations pour les petits et les grands projets d'amélioration des infrastructures – augmentation de la capacité, modernisation des processus et amélioration de l'efficacité énergétique.

Notre objectif de prestation d'un service exceptionnel comprend un engagement à investir dans nos employés et les outils de technologie de l'information dont ils dépendent pour répondre aux besoins de nos clients. La mise en œuvre de nos systèmes de technologie de l'information de pointe dans l'industrie s'est poursuivie dans l'ensemble de l'Agence tout au long de l'année, avec l'achèvement du déploiement de notre nouveau système de processus de gestion des données ainsi que d'un projet pilote de notre nouveau système de gestion du travail. Ces outils permettront à nos opérateurs de gérer facilement tous les aspects des réseaux d'eau et d'assainissement de nos clients. Nous avons également continué à investir dans la planification de la relève, le perfectionnement professionnel et les programmes d'apprentissage des employés, contribuant ainsi à développer la prochaine génération d'opérateurs et de dirigeants de l'AOE.

Les deux programmes de sensibilisation et d'éducation de la communauté de l'AOE, le programme éducatif OneWater® et la campagne de sensibilisation « I don't flush » ont continué à créer une dynamique en 2015. Grâce à un groupe très dévoué du personnel de l'AOE, environ 800 élèves de huitième année de 16 communautés de clients dans la province auront participé au programme OneWater® d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016. La campagne « I don't flush » a donné lieu à plus de 30 millions d'impressions médiatiques, et plus important encore, à une augmentation de 10 % dans les reprises de produits pharmaceutiques dans les régions ciblées de l'Ontario.

Je suis très heureux de constater que ces stratégies donnent déjà des résultats. Nous avons augmenté notre chiffre d'affaires total de 5,3 % en 2015, tout en contrôlant les dépenses internes, ce qui a produit un bénéfice net de 3,6 millions de dollars, soit au-dessus des prévisions pour l'exercice. Nos clients ont également été très réceptifs aux changements que nous apportons. Je reçois régulièrement des commentaires positifs de mes relations des municipalités et de l'industrie quant à l'engagement de l'AOE envers le service à la clientèle et quant à son orientation actuelle. Cela renforce ma confiance dans le fait que l'AOE que nous créons aujourd'hui profitera à nos clients et à la population ontarienne pendant de nombreuses années encore.

En travaillant avec les clients pour planifier, financer et entretenir leurs actifs, nous fournissons une voie efficace et rentable pour que les communautés puissent construire et entretenir une infrastructure résiliente qui assure la sécurité de l'eau potable, réduit au minimum l'impact environnemental des effluents d'eaux usées et optimise la gestion des eaux pluviales.

Notre organisation

L'AOE a été créée en 1993 comme organisme de la province de l'Ontario, avec pour mandat de fournir à ses clients des services de traitement de l'eau et des eaux usées et des services connexes en faisant en sorte de protéger la santé des gens et l'environnement, et d'encourager la conservation des ressources en eau. Depuis lors, nous offrons un vaste éventail de services de traitement de l'eau et des eaux usées à plus de 180 clients municipaux, institutionnels, commerciaux et des Premières Nations dans toute la province.

Nous exploitons plus de 800 installations de traitement de l'eau et des eaux usées, et des réseaux connexes de collecte et de distribution au nom de nos clients, plus que n'importe quel autre exploitant au Canada.

L'AOE jouit d'une capacité inégalée de réaliser une excellente performance en matière de conformité et de sécurité dans diverses régions, avec des technologies variées et des installations de toute taille. Notre personnel traite l'eau et les eaux usées pour des populations pouvant aller jusqu'à 1,3 million d'habitants dans la région de Peel et aussi petites que 2 400 personnes à Moose Factory, où les installations sont exploitées à distance depuis Kirkland Lake.

Plus de 90 % de nos employés participent directement à la conception, à la vente et à l'exécution de solutions pour la clientèle. Nous offrons nos services par l'entremise d'une structure à pivots et satellites dans le cadre de notre approche visant à assurer la rentabilité de nos activités, ce qui facilite le partage efficient des systèmes de gestion, d'administration et d'exploitation dans l'intérêt de nos clients.

Outre les services d'exploitation et d'entretien, qui constituent notre principale activité, nous proposons à nos clients une vaste gamme de fonctions connexes, notamment des services de financement, de planification, d'ingénierie, de construction et de formation et d'autres services techniques et consultatifs, comme l'optimisation des processus, la gestion de l'énergie et la gestion des actifs. Notre objectif est d'aider nos clients à gérer leurs installations de traitement de l'eau et des eaux usées, ainsi que leurs réseaux connexes de distribution et de collecte à chaque étape du cycle de vie des actifs, et à veiller à la viabilité de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées. Nous sommes résolument déterminés à instaurer des technologies, solutions et processus innovateurs dans tout ce que nous faisons afin d'améliorer l'efficience opérationnelle et la fiabilité.

Compte tenu de notre rôle d'organisme public, nous plaçons la protection de la santé et de la sécurité du public au sommet de nos priorités. Nos équipes d'intervention d'urgence spécialement outillées et formées sont disponibles 24 heures sur 24 afin d'intervenir immédiatement en cas d'urgence dans le domaine de l'eau et des eaux usées partout en Ontario, et constituent ainsi une ressource essentielle pour la province. Grâce à nos établissements disséminés en Ontario, nous sommes toujours à proximité, prêts à fournir des ressources d'urgence si cela est nécessaire. En outre, nous appuyons la province de l'Ontario dans les efforts qu'elle déploie pour protéger l'eau potable fournie à la population en assurant la formation des exploitants de l'eau au nom du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Nous respectons les objectifs de la Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau en nous appliquant à promouvoir, concevoir, tester, démontrer et commercialiser les technologies de l'eau propre. Partout au Canada et dans le monde, une infrastructure vieillissante et l'escalade des coûts d'immobilisations et de réadaptation obligent les agences des eaux à rechercher des moyens de faire plus avec moins. Heureusement, l'AOE est bien placée pour contribuer à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'eau en équipant ses sites pilotes de technologies prometteuses.

Nous innovons également dans le domaine de la gestion de l'information. L'AOE a entrepris de créer et de mettre en place des systèmes de technologie de l'information intégrés afin d'automatiser la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur les installations d'eau et d'eaux usées à partir d'un des plus vastes sites connectés à Internet au Canada. Notre but est de faire en sorte que notre personnel opérationnel et nos clients aient facilement accès à des renseignements actualisés sur toutes les installations que nous exploitons.

Nous sommes persuadés que la réussite de ces initiatives menées par l'AOE aidera la province à préserver et à conserver ses ressources en eau pour les générations actuelles et futures, à protéger la santé de la population et à renforcer la position de l'Ontario comme exportateur mondial de produits et de services associés à la technologie de l'eau.

Gouvernance et obligation de rendre des comptes

L'AOE est dirigée par un conseil d'administration (le « conseil ») dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le « ministre »). Le conseil, qui rend des comptes à l'Assemblée législative de la province par l'entremise du ministre, adhère à des pratiques de gouvernance exemplaires et à un code de conduite.

La structure de gouvernance, les pouvoirs et les responsabilités de l'AOE sont énoncés dans la Loi de 1993 sur le plan d'investissement. Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique précise le rôle et les fonctions de l'Agence. Nous gérons nos activités de manière équitable, éthique et transparente, en créant la meilleure valeur globale pour les différentes parties prenantes et en veillant à la reddition des comptes aux clients, au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.

Le conseil d'administration a la charge d'établir l'orientation stratégique de l'Agence, de surveiller sa performance globale et de s'assurer que les systèmes et les contrôles nécessaires sont en place conformément aux documents qui régissent l'Agence. Pour mieux s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités de surveillance, le conseil a établi trois comités permanents, le Comité de la vérification et des finances (CVF), le Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels (CCGRO) et le Comité de la gouvernance et des nominations (CGN). Aux réunions trimestrielles du conseil et des comités s'ajoutent au moins une séance annuelle de planification stratégique et l'établissement de groupes de travail du conseil chargés de surveiller la mise en œuvre des initiatives importantes de l'Agence, tels le programme OTEP, les services aux Premières Nations, l'élaboration de budgets annuels et l'examen organisationnel en cours.

La nécessité de gérer les risques étant incontournable dans nos activités, nous avons établi une politique détaillée et un cadre complet de gestion des risques, conformément aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations de la fonction publique de l'Ontario et fondés sur les pratiques exemplaires en vigueur dans notre industrie. Nous détectons, évaluons, gérons et surveillons régulièrement les principaux risques, qui sont ensuite examinés par la haute direction et exposés au conseil d'administration. Le conseil et la haute direction évaluent les risques généraux et examinent et approuvent chaque année le programme et la politique de gestion des risques. Des mises à jour sur les principaux risques de l'AOE et les plans d'action s'y rattachant sont aussi présentées chaque trimestre au CCGRO et au conseil.

Obligation de rendre des comptes

L'AOE entend continuer de rendre des comptes à ses clients, la province et la population. À cette fin, notre organisme :

- rend compte de la performance de ses installations à ses employés, clients et parties prenantes;
- rend public le protocole d'entente conclu entre l'Agence et le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique;
- produit un rapport annuel consultable par le public qui est approuvé par le ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et présenté à l'Assemblée législative;
- établit un plan d'activités triennal soumis chaque année au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique à des fins d'approbation et rendu public;
- procède à des audits internes périodiques;
- fait l'objet de vérifications annuelles effectuées par le Bureau du vérificateur général ainsi que de vérifications périodiques de l'optimisation des ressources;
- subit un examen du mandat tous les sept ans;
- observe la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- respecte les politiques et directives de la fonction publique de l'Ontario, y compris la Directive concernant les agences et les nominations, la Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques (en vertu de laquelle elle doit afficher ses dépenses sur son site Web), la Loi de 2010 sur les mesures de restriction de la rémunération dans le secteur public visant à protéger les services publics, la Directive applicable aux avantages accessoires et la Directive en matière d'approvisionnement.

Créer de la valeur pour la population ontarienne

Offrir des solutions globales à nos clients

Les liens que nous entretenons avec nos clients dépassent largement la prestation de services d'exploitation et d'entretien. En tant que fournisseur de solutions globales, nous travaillons avec nos clients pour accroître l'efficience de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées et accroître la durée de vie de leur infrastructure.

En effectuant des évaluations des processus et de la consommation d'énergie, l'Agence peut définir les possibilités de gains en efficience et d'initiatives communes visant à réaliser des économies, et travailler avec ses clients pour élaborer des plans d'immobilisations à long terme, y compris des plans financiers et l'établissement des répercussions sur les tarifs. Nous travaillons aussi avec nos clients pour préparer des plans en vue de répondre à leurs besoins urgents, comme le remplacement d'infrastructures vieillissantes de traitement de l'eau et des eaux usées et la gestion de l'incidence d'événements météorologiques extrêmes découlant du changement climatique sur l'infrastructure. En définissant les améliorations à apporter aux processus et les possibilités de réduction de la consommation d'énergie, nous aidons nos clients à accroître la capacité de leur infrastructure existante, ce qui permet dans certains cas de reporter le besoin de travaux d'agrandissement coûteux, et à trouver des possibilités d'économies afin qu'ils se préparent mieux aux réparations et améliorations futures.

Dans le cadre de notre engagement à offrir une valeur exceptionnelle à nos clients, nous avons récemment restructuré nos activités de manière à rapprocher nos gestionnaires de pivots régionaux et nos clients. Cela leur permet d'établir des relations plus solides avec chaque client et de veiller à ce qu'ils reçoivent le haut niveau de service dont ils ont besoin pour leurs réseaux d'eau et d'eaux usées.

Nos gestionnaires de pivots régionaux sont des experts techniques hautement qualifiés qui collaborent avec nos clients pour cerner et traiter les problèmes de gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales. Forts de cette expertise, ils peuvent gérer rapidement et avec compétence le processus de livraison des infrastructures municipales des projets d'immobilisations, ce qui est un atout majeur pour les communautés qui ne sont pas en mesure d'employer ou de retenir des ingénieurs municipaux et qui n'ont pas un accès immédiat à une telle expertise.

Aider les clients à réduire la consommation d'énergie

Le traitement de l'eau et des eaux usées est un processus complexe comprenant de nombreux facteurs qui influencent la consommation d'énergie. Les spécialistes de l'énergie et des opérations de l'AOE misent sur les connaissances acquises dans l'exploitation d'installations de traitement de l'eau et des eaux usées de l'Ontario pour évaluer avec précision la consommation d'énergie actuelle, estimer les possibilités d'économies et recommander des solutions qui donneront le meilleur retour sur investissement.

Nous étudions surtout les efficiences en matière de consommation de l'énergie liée aux processus et à l'efficacité opérationnelle qui peuvent être acquises grâce à l'optimisation ou la rénovation du matériel. Une fois que des modifications sont apportées, nous offrons à nos clients une incitation de rémunération au rendement pour chaque kilowatt-heure d'économies d'énergie annuelles vérifiées du projet, à concurrence de 50 % des coûts admissibles du projet. Le financement des paiements incitatifs est rendu possible grâce au soutien financier de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE). Suite...

100
municipalités de l'Ontario ont eu accès aux services énergétiques de l'AOE

47 projets de mise en œuvre dans le domaine de l'énergie réalisés à ce jour

1,2 million $
en économies annuelles d'électricité pour les municipalités clientes]

857 542 $
remis aux clients en paiements incitatifs par l'entremise du programme

Aider les clients à réduire la consommation d'énergie (suite)

L'équipe de l'énergie de l'AOE a réalisé 47 projets d'énergie de moyenne et grande envergure à ce jour, qui ont produit 8011 MWh d'économies d'énergie annuelles. C'est l'équivalent de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5 585 tonnes ou de retirer 1 176 voitures de la route. Ces projets ont donné lieu à 1,2 million de dollars en économies annuelles d'énergie pour les municipalités clientes de l'AOE, avec des économies de durée de vie prévues de 12 millions de dollars. Lorsque les 857 400 $ que les clients ont reçus en incitatifs sont pris en compte, la période de récupération pour chaque projet varie de un à sept ans.

En plus des projets d'énergie qui ont été réalisés, 20 audits énergétiques et études d'ingénierie ont été menés qui ont permis de cerner 15 000 MWh supplémentaires en économies d'énergie estimées. Alors que nous progressons dans notre programme énergétique, nous allons travailler avec nos clients pour mettre en œuvre ces recommandations et d'autres à venir.

8 011 MWh

en économies d'énergie annuelles
= 5 585 tonnes métriques de réduction des GES
= retirer 1 176 voitures de la route

La ville de Wasaga Beach cherche à améliorer la durabilité et apprécie sa relation avec l'AOE. Les économies de coûts annuelles de 90 735 $ démontrent que la décision de remplacer les ventilateurs classiques par une turbosoufflante à haute efficacité était justifiée sur le plan financier, opérationnel et écologique. Nous nous réjouissons de poursuivre notre partenariat assurant une usine de traitement des eaux usées sans danger, efficace et moderne pour les résidents de Wasaga Beach.

Brian Smith, Maire, ville de Wasaga Beach

Aider Wasaga Beach à devenir plus écoénergétique

Aider notre clientèle à améliorer l'efficacité de ses installations d'eau et d'eaux usées et à réduire ses coûts globaux fait partie intégrante de l'approche de l'AOE au service à la clientèle. C'est un des moyens les plus importants par lesquels nous offrons la valeur au-delà de l'exploitation et de l'entretien. La ville de Wasaga Beach est l'un des clients avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration pour améliorer leur infrastructure d'eau et des eaux usées.

En 2014, l'équipe de l'énergie de l'AOE a réalisé un audit énergétique pour l'usine d'épuration des eaux usées de Wasaga qui a décelé des possibilités d'économies d'énergie et d'efficiences des processus dans l'usine, y compris le remplacement de souffleries anciennes et inefficaces par une turbosoufflante à haute efficacité. Un procédé de traitement biologique des eaux usées typique utilise les organismes aérobies pour décomposer les déchets. Ces organismes ont besoin d'oxygène qui est amené à l'usine de traitement par un ou plusieurs ventilateurs qui sont souvent responsables de jusqu'à 60 % de la consommation totale d'énergie d'une usine. De récentes innovations dans la conception de la soufflerie ont considérablement réduit la consommation d'énergie. Ces nouvelles turbosoufflantes intègrent des technologies de moteurs à réaction pour éliminer la friction, réduire l'entretien et fournir plus d'air en utilisant moins d'électricité.

Une analyse de rentabilisation pour l'installation de la nouvelle turbosoufflante a été présentée à la ville et approuvée au début de 2015. Une fois la nouvelle soufflante en place, des mesures ont été prises pour vérifier les économies d'énergie annuelles en résultant. On a chiffré les économies à 604 900 kWh/an, ce qui se traduira par des économies annuelles d'énergie de 90 735 $ pour la Ville. En tenant compte des 29 679 $ en incitatifs que la ville a reçu de la SIERE et de Wasaga Beach Distribution Inc., les économies d'énergie de la soufflante permettront à la ville de rembourser le coût de 277 140 $ pour enlever les anciennes soufflantes et installer les nouvelles en un peu moins de trois ans.

Trouver des occasions d'économies d'énergie n'est qu'une des nombreuses manières dont nous aidons Wasaga Beach. Nous travaillons actuellement avec la ville à préparer un plan d'évaluation de l'état des immobilisations qui guidera la ville dans la gestion et l'entretien de ses actifs d'eau et d'assainissement pour la prochaine décennie. Nous recherchons également des possibilités d'accroître l'efficacité de nos opérations et de partager les économies avec la ville. Notre engagement à offrir à nos clients de la valeur ajoutée est l'une des raisons pour lesquelles la ville a pris la décision de renouveler son contrat avec nous pour dix ans de plus. Nous apprécions la confiance qu'ils ont placée en l'AOE et nous nous sommes engagés à l'honorer sans faille dans les années à venir.

Travailler avec la région de Peel pour accroître l'efficacité

Travailler en tant que partenaires pour améliorer la qualité et l'efficacité du traitement de l'eau et des eaux usées est toujours venu naturellement à l'AOE et à notre client le plus important, la Région de Peel. Notre collaboration avec cette région comprend l'exploitation et l'entretien des réseaux d'eau, des eaux usées, de distribution et de collecte qui desservent près de 1,3 million de personnes, y compris certaines des installations les plus importantes et les plus sophistiquées en Amérique du Nord.

Au cours de la dernière décennie, la région a investi environ 1,75 milliard de dollars dans la mise à niveau de ses réseaux d'aqueduc et d'égout à leur état actuel de pointe. L'AOE a travaillé en étroite collaboration avec la région pour gérer ces vastes projets de construction, s'assurant que les exigences opérationnelles à long terme sont prises en compte dès le début de l'étape de la conception et tout au long de chaque étape de la mise en œuvre.

Le personnel de l'AOE dans la région de Peel déploie de grands efforts pour accompagner la région dans la réduction de la consommation d'énergie, et dans la protection de l'environnement et de la santé publique. Notre équipe comprend des experts spécialisés en procédés et en énergie qui sont continuellement à la recherche de moyens d'apporter des améliorations à la gestion des installations de Peel. Ces experts examinent les processus et les produits chimiques utilisés dans les installations de traitement de l'eau et des eaux usées de la région pour déterminer quelles options offrent la meilleure protection de la santé publique et de l'environnement tout en maîtrisant les coûts d'exploitation globaux.

Depuis 2009, nous travaillons en étroite collaboration avec cette région pour optimiser les processus opérationnels et réaliser des mises à niveau d'économie d'énergie des installations qui ont aidé la région à économiser près de 5 millions de dollars en coûts d'énergie. Cela comprend un certain nombre d'initiatives énergétiques qui ont été mises en œuvre à l'usine de traitement des eaux usées Clarkson, réduisant la nécessité d'une dépendance aux combustibles fossiles, ce qui contribue positivement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Ontario. Ces projets comprennent l'installation de panneaux solaires Sun Flower, un projet de micro-hydro turbine où l'énergie électrique produite à partir de la chute d'eau sortant de l'usine est utilisée dans l'installation pour compenser la puissance obtenue du réseau, et un projet de cogénération dans lequel le gaz méthane des digéreurs de l'installation est utilisé pour chauffer l'usine.

L'engagement de l'AOE à soutenir la région dans l'amélioration continue de ses installations l'a aidée à devenir un promoteur de premier plan du développement des technologies de l'eau et d'autres initiatives novatrices. Beaucoup de nouvelles technologies de l'eau et des eaux usées ont été testées et mises à l'essai dans des installations de Peel, assurant la validation du monde réel dont les entreprises ont besoin pour aller de l'avant avec la commercialisation de leurs produits et services. D'autres innovations, comme les projets de récupération d'énergie décrits ci-dessus, et l'utilisation de cendres provenant de l'incinération des biosolides pour produire des briques dans une usine de fabrication à Brampton, contribuent à réduire la quantité de déchets produits par l'exploitation des installations.

Ensemble, l'AOE et la région de Peel ont contribué à placer les réseaux d'eau et d'eaux usées de la région à l'avant-garde de l'industrie, attirant l'attention du monde entier ainsi que des visites aux installations de délégations enthousiastes à l'idée de partager ces idées.

Depuis plus de vingt ans, l'AOE et la région de Peel ont collaboré pour veiller à ce que l'eau courante des robinets de Peel soit potable et que les eaux usées de la région soient gérées d'une manière respectueuse de l'environnement. Le partenariat entre l'AOE et Peel regroupe nos domaines d'expertise complémentaires et a donné lieu à de nombreux succès remarquables au cours des années.

Anthony Parente, Directeur, Eaux usées, région de Peel

Travailler plus intelligemment grâce à la technologie

Au cours des dernières années, nous avons amélioré notre infrastructure de technologie de l'information afin que nos opérateurs hautement qualifiés puissent servir nos clients plus efficacement. Le programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE rassemble un certain nombre d'outils et de systèmes opérationnels qui permettent à nos opérateurs de gérer tous les aspects des réseaux d'eau et d'assainissement de nos clients.

La mise en œuvre du programme OTEP a continué en 2015, avec le déploiement complet du nouveau système de gestion des données de l'Agence dans la première partie de l'année et le début de la mise en œuvre du nouveau système de gestion du travail de l'Agence, ainsi que la mise en place d'un système des dispositifs portatifs.

Le système de gestion des données de l'AOE sert à stocker et à analyser les données d'opération et de conformité et à fournir aux opérateurs un accès facile à des informations clés, y compris les données et les tendances en temps réel qui peuvent facilement être partagées avec les clients, alors que le système de gestion du travail nous permet de mieux gérer nos tâches et d'assurer le bon entretien et la gestion des actifs de nos clients. Lorsqu'il est intégré à un système de contrôle et d'acquisition de données (SCADA), qui permet aux opérateurs de surveiller, de contrôler et d'enregistrer pratiquement tous les aspects des opérations de traitement dans les installations de nos clients, ces outils aident notre personnel à évaluer l'efficacité globale du système, à suivre la productivité, à repérer les améliorations possibles des installations et à gérer les coûts comme les produits chimiques et la consommation d'énergie.

Un élément clé de l'OTEP est l'utilisation de la technologie mobile. En utilisant les appareils portables comme les téléphones intelligents, les opérateurs d'AOE peuvent suivre et contrôler à distance les installations du client et répondre aux alarmes en tout temps, où qu'ils soient, sans avoir à se rendre sur les lieux, en veillant à ce que les problèmes soient réglés le plus rapidement possible. Cela améliore la qualité du service que nous offrons à nos clients, en leur offrant l'assurance que quelqu'un est toujours disponible pour superviser le fonctionnement de leurs installations, tout en contribuant à la gestion de leurs coûts d'exploitation globaux.

« Le nouveau système de gestion de travail de l'AOE a simplifié notre planification des immobilisations, permettant un achèvement clé en main de la phase de planification jusqu'aux approbations des clients et à l'exécution. L'outil de production des rapports permet d'économiser du temps et produit de la documentation claire à la fois pour les besoins internes et pour les engagements des clients. »

Jeff St. Pierre, Gestionnaire de pivot régional,
Pivot régional du Nord-Ouest

Utilisation de la technologie pour bâtir un meilleur programme de gestion d'actifs

Les infrastructures d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales représentent un investissement important pour la plupart des municipalités de l'Ontario, en particulier pour les petites municipalités ayant des ressources financières limitées. L'équipe spécialisée d'experts en gestion d'actifs de l'AOE reconnait l'importance de maximiser la valeur et la durée de vie de ces actifs d'infrastructures critiques pour nos clients. En étroite collaboration avec nos spécialistes des opérations et des technologies de l'information, nous avons élaboré un programme de gestion de l'actif global qui allie les pratiques d'entretien exemplaires à une technologie de pointe dans le monde pour améliorer la santé de l'exploitation et l'espérance de vie des actifs de nos clients.

Les opérateurs d'AOE recueillent des quantités massives de données sur les réseaux d'eau et d'eaux usées qu'ils exploitent au cours d'une année – obtenant une connaissance approfondie de ce qui fonctionne bien, de ce qui est problématique et de ce qui doit être mis à niveau ou remplacé. La plupart des données sont collectées grâce à une infrastructure informatique et des logiciels élaborés par AOE pour répondre aux besoins précis des réseaux d'eau et d'eaux usées municipales. Les données sont compilées et présentées annuellement à chaque client sous la forme d'une liste des projets d'immobilisations potentiels visant à améliorer les performances du système dans plusieurs domaines, y compris le contrôle des processus, la fiabilité, l'efficacité énergétique et la durabilité.

Les améliorations que nous avons apportées à notre structure de gestion des déchets et l'introduction des dispositifs portatifs nous ont permis d'améliorer considérablement la façon dont nous gérons et maintenons les actifs de nos clients. Notre nouveau système de gestion des déchets nous permet d'analyser la performance des actifs, de recommander des investissements dans la réhabilitation et le renouvellement, et de veiller à ce que les actifs dont nous nous occupons au nom de nos clients soient durables, réduisant ainsi les coûts d'entretien et réduisant au minimum les risques comme les défaillances imprévues du matériel. Le système fournit également aux clients la capacité de recueillir plus d'informations directes sur leurs actifs et la performance de leurs installations.

Le recours à la technologie des dispositifs portatifs – ou mobiles – donne à notre personnel l'accès à des capacités clés en matière d'information et d'enregistrement où qu'il travaille, en améliorant sa capacité à comprendre et à gérer les réseaux d'eau et d'eaux usées et de prendre rapidement des décisions éclairées. En réduisant le dédoublement dans la saisie de données, en automatisant les flux de travail et en réduisant les exigences en matière de documents papier, l'utilisation de la technologie mobile permet à notre personnel de consacrer plus de temps à l'analyse qu'à l'administration, apportant ainsi une plus grande valeur à nos clients.

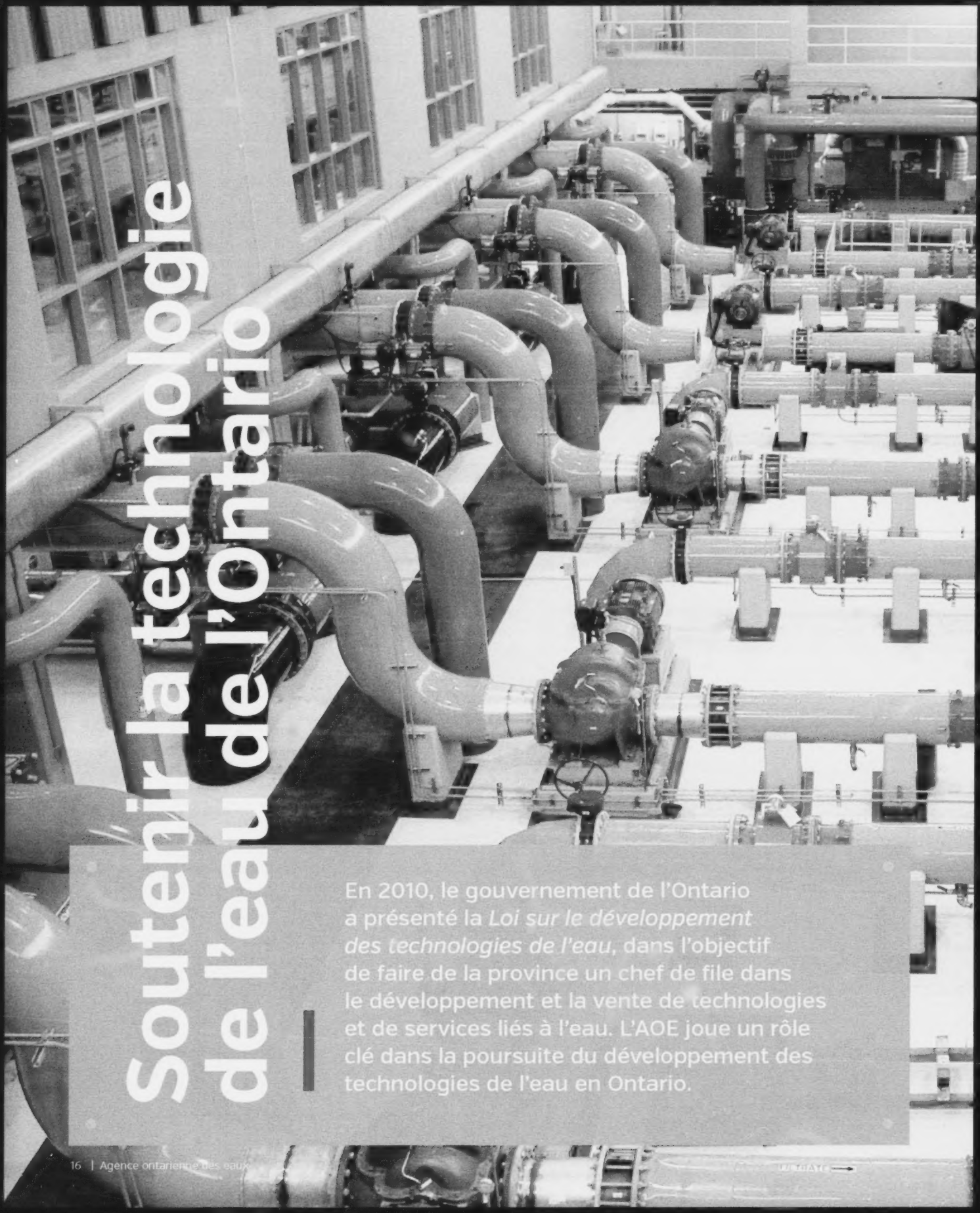

Soutenir la technologie de l'eau de l'Ontario

En 2010, le gouvernement de l'Ontario a présenté la *Loi sur le développement des technologies de l'eau*, dans l'objectif de faire de la province un chef de file dans le développement et la vente de technologies et de services liés à l'eau. L'AOE joue un rôle clé dans la poursuite du développement des technologies de l'eau en Ontario.

L'AOE est très visible dans l'industrie de l'eau : elle se tient au courant des derniers développements techniques qui promettent d'offrir de la valeur à nos clients et de créer des occasions d'affaires en Ontario. Notre compréhension des besoins du secteur de l'eau, en particulier les municipalités, dans une perspective de première ligne, nous offre une perspective unique en son genre sur l'application pratique d'idées et de produits nouveaux et innovants.

En collaboration avec nos clients, les entreprises de technologie de l'Ontario et des partenaires comme le Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario (CESO), TechnEAU, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau et le Centre des solutions de rechange aux méthodes de traitement des eaux usées du Collège Fleming, nous décelons des solutions technologiques qui répondent aux défis auxquels est confronté le secteur de l'eau municipale et nous les mettons en contact avec des endroits précis où les solutions peuvent être testées.

Le soutien de l'AOE aux tests et à la validation de la technologie PeCOD dans un éventail de points d'analyse est indispensable à la mise à l'épreuve de cet instrument et pour combler l'écart entre les adopteurs précoces et les utilisateurs de longue date avec une valeur financière et durable significative. Le travail et la communication de l'AOE au sujet de cette valeur dans l'ensemble du bassin de sa clientèle créera de nouveaux débouchés et accroîtra les revenus, permettant à MANTECH d'étendre les activités et d'augmenter le nombre d'emplois en Ontario. Il est également essentiel d'exporter nos débouchés commerciaux à l'exportation pour mettre en valeur le succès d'AOE menant à une croissance notable de l'emploi, des revenus et des bénéfices. Merci, AOE!

Robert Menegotto, Président et chef de la direction, MANTECH

Histoire à succès de la technologie de l'Ontario – MANTECH PeCOD

Parmi les entreprises de technologie de l'Ontario soutenues par l'AOE, citons MANTECH, un fabricant d'appareils d'analyse de la qualité de l'eau situé à Guelph. En 2015, MANTECH a approché l'AOE avec une demande de tester PeCOD, son nouvel appareil d'analyse de la demande chimique en oxygène (DCO), à l'installation de traitement des eaux usées Clarkson dans la région de Peel.

Les tests de DCO utilisés dans les installations de traitement des eaux usées mesurent la concentration de contaminants organiques dans l'eau, afin de déterminer l'efficacité du traitement et la conformité de la décharge. L'analyse traditionnelle de la DCO exige du temps ainsi que le recours à des produits chimiques dangereux comme le dichromate de potassium et le mercure. L'analyseur PeCOD de MANTECH fournit des résultats précis en 15 minutes, sans utiliser de produits chimiques nocifs, permettant ainsi aux opérateurs de traitement des eaux usées de procéder à des ajustements rapides à leurs systèmes, ce qui peut entraîner d'importantes économies sur le plan de la consommation de produits chimiques et de l'énergie.

Reconnu par le programme national de prix de Water's Next comme le lauréat de la technologie des eaux usées en 2015, et cité par le comité de sélection comme un « agent de changement », PeCOD est un excellent exemple de la façon dont l'investissement de la province de l'Ontario dans le développement de la technologie de l'eau innovante est profitable. Le Centre BLOOM pour la durabilité, le CESO et TechnEAU ont tous joué un rôle de premier plan dans les tests et la validation de la technologie. La validation de PeCOD par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique comme une méthode d'essai approuvée sur la base des essais dans le monde réel de l'AOE et de la région de Peel a positionné MANTECH comme un chef de file mondial dans le domaine des eaux usées, avec des possibilités d'application de la technologie PeCOD autour du monde.

Collaborer avec le CESO pour faire progresser la technologie de l'eau de l'Ontario

Travaillant de concert, l'AOE et le Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario (CESO) contribuent à renforcer le rôle de l'Ontario en tant que chef de file mondial dans la promotion de la technologie de l'eau.

En 2015, l'AOE a conclu un protocole d'entente (PE) avec le CESO pour soutenir la recherche, le développement, la démonstration et la promotion des technologies de l'eau émergentes en Ontario, un domaine qui passionne nos deux organisations. Le protocole d'entente réunit les recherches et la capacité de démonstration du CESO à l'expertise technique de l'AOE dans l'exploitation et l'entretien des installations d'eau et d'assainissement pour aider les entreprises de technologie de l'eau de l'Ontario à mettre en œuvre de nouvelles technologies pilotes et à les introduire sur le marché.

Exploitant des centaines d'installations partout dans la province, l'AOE est bien placée pour cerner les problèmes opérationnels qui pourraient bénéficier de solutions innovantes et forger des partenariats avec ses clients pour effectuer des démonstrations pilotes à grande échelle pour les nouvelles technologies – une étape cruciale dans le processus global d'innovation. Le CESO intervient dans certains cas, là où une technologie peut ne pas être au stade de mise à l'essai avec un premier client dans une usine municipale réelle. Le CESO offre l'accès aux innovations de pointe dans la technologie de l'eau, l'expérimentation et la démonstration de nouvelles technologies dans un environnement qui imite le monde réel afin que les chercheurs et l'industrie puissent apporter les modifications nécessaires pour les faire progresser vers la commercialisation.

Le partenariat entre l'AOE et le CESO offre des avantages tant pour les municipalités que pour les entreprises technologiques : les municipalités jouissent d'un meilleur accès aux derniers développements dans les innovations technologiques de l'eau, tandis que les entreprises bénéficient en faisant progresser leurs technologies. L'AOE peut aiguiller des entreprises vers le CESO pour effectuer les tests et les démonstrations nécessaires avant que leurs produits ne soient prêts pour des pilotes à grande échelle. Le CESO peut également aiguiller des entreprises vers l'AOE et les aider à faire progresser leurs technologies en les reliant à des clients municipaux potentiels.

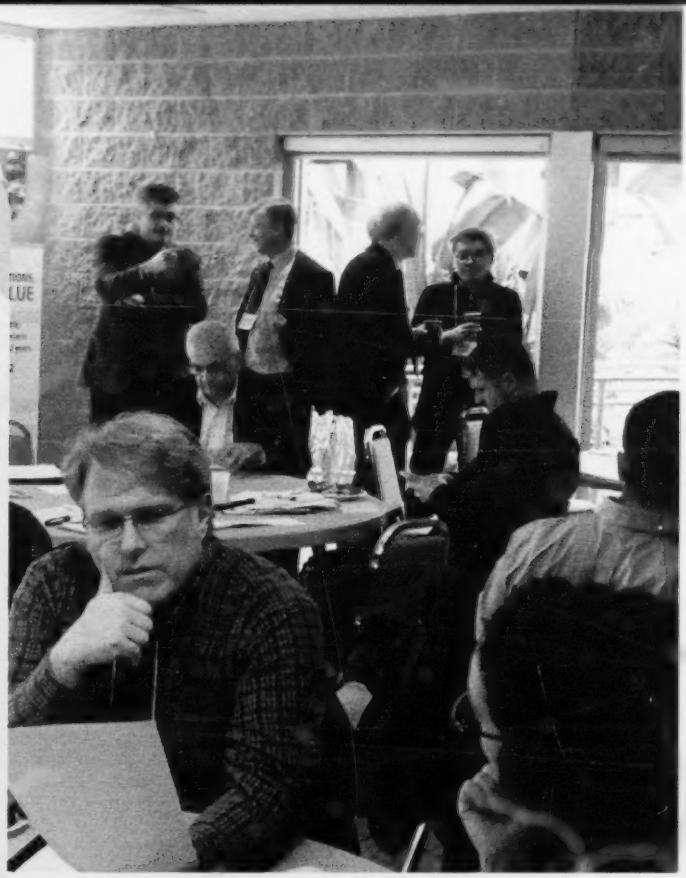

L'AOE et le CESO accueillent l'atelier « Getting to Net Zero » (L'atteinte de la consommation énergétique nette zéro) à London, en Ontario.

Nous sommes ravis de collaborer avec l'AOE pour favoriser l'engagement entre les municipalités, l'industrie et les chercheurs. Cela consolidera la place de l'Ontario comme chef de file et l'existence d'un soutien en place ici pour aider à faire progresser avec succès les technologies.

Brenda Lucas, Directrice générale,
Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario

L'AOE : Fournir des solutions globales

Gestion des actifs

Notre éventail complet de services techniques et consultatifs aide nos clients à prolonger la durée de vie des actifs de leurs installations et à bénéficier ainsi d'économies, de gains en efficience relatifs aux processus et d'une meilleure viabilité à long terme.

Planification de la résilience

Nous travaillons avec les clients pour veiller à ce que les réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées supportent l'incidence d'événements météorologiques extrêmes découlant du changement climatique, comme les inondations et les grosses tempêtes hivernales.

Protection de l'eau

Notre engagement à l'égard de l'environnement signifie que nos exploitants protègent l'eau de la source au robinet – et dans le sens inverse. Grâce à l'utilisation d'outils et d'équipements extrêmement novateurs, nous garantissons que l'eau qui sort des installations de nos clients est propre et salubre, mais aussi que l'eau qui est réacheminée dans les lacs et rivières de l'Ontario est conforme aux normes environnementales les plus strictes.

Optimisation des processus

Nos spécialistes de l'exploitation et de l'ingénierie travaillent avec nos clients pour déterminer les améliorations à apporter aux processus et les possibilités d'économies d'énergie qui contribueront à renforcer la capacité de l'infrastructure existante, voire à reporter des améliorations coûteuses.

Gestion des actifs linéaires

Nous évaluons et entretenons l'infrastructure et l'équipement de nos clients – au-dessus du sol et sous terre. Notre équipe d'employés agréés et parfaitement équipés peut travailler avec les clients pour concevoir sur mesure un programme afin de répondre à leurs besoins en matière de distribution de l'eau et de collecte des eaux usées.

Planification des immobilisations

Nos spécialistes de l'exploitation et de l'ingénierie aident nos clients à préparer et mettre en oeuvre des plans d'immobilisations à long terme comprenant des plans financiers et les répercussions sur les tarifs qui garantiront la viabilité de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées.

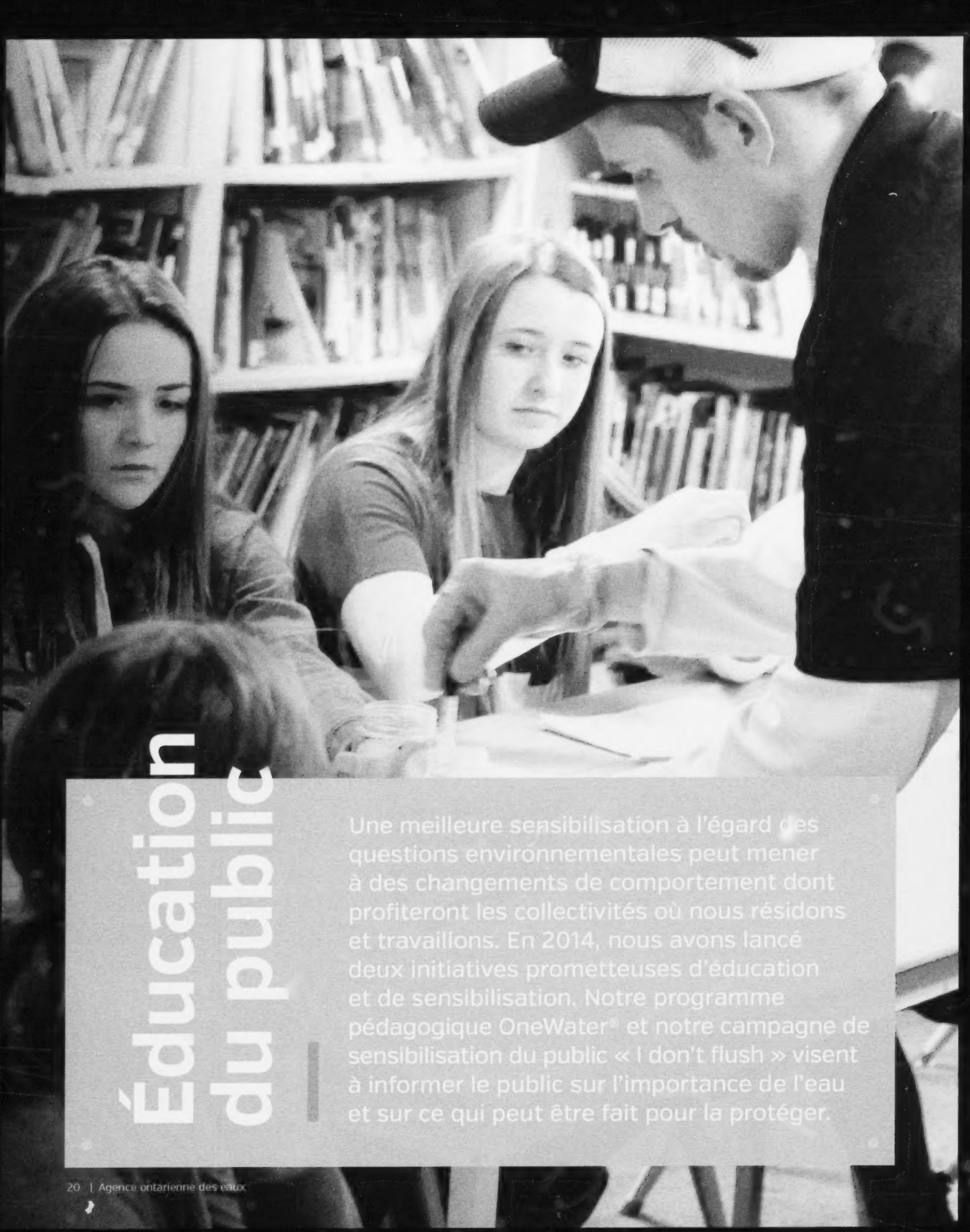

Éducation du public

Une meilleure sensibilisation à l'égard des questions environnementales peut mener à des changements de comportement dont profiteront les collectivités où nous résidons et travaillons. En 2014, nous avons lancé deux initiatives prometteuses d'éducation et de sensibilisation. Notre programme pédagogique OneWater® et notre campagne de sensibilisation du public « I don't flush » visent à informer le public sur l'importance de l'eau et sur ce qui peut être fait pour la protéger.

OneWater®

Le programme OneWater® enseigne la valeur de l'eau aux élèves de 8e année en proposant des leçons constituées d'activités sur l'eau et le cycle de l'eau. Ensemble, des exploitants de réseaux d'eau de l'AOE et des enseignants instruisent les élèves sur le traitement de l'eau dans leurs collectivités. À partir de démonstrations pratiques illustrant le processus de traitement, OneWater® donne aux élèves une occasion unique de devenir de bons gérants de leur environnement et de contribuer à la protection de nos réseaux d'eau aujourd'hui et à l'avenir. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, OneWater® a fait l'objet d'un essai pilote et est maintenant en place dans 16 collectivités clientes.

À ce jour, les 800 participants au programme ont jugé l'expérience constructive et utile. Les enseignants sont extrêmement réceptifs aux activités pratiques qui aident les élèves à enrichir leurs connaissances sur l'eau, ainsi qu'à la concordance entre le programme et les exigences du curriculum provincial. Dans un sondage auprès des élèves qui ont participé au programme, 89 % ont répondu qu'ils en savaient plus sur leur système d'eau local et comment il fonctionne qu'avant de suivre le programme OneWater®. En outre, 82 % des étudiants se sont dits mieux informés sur ce qui doit et ne doit pas être jeté dans les toilettes ou les égouts après la visite en classe du personnel de l'AOE.

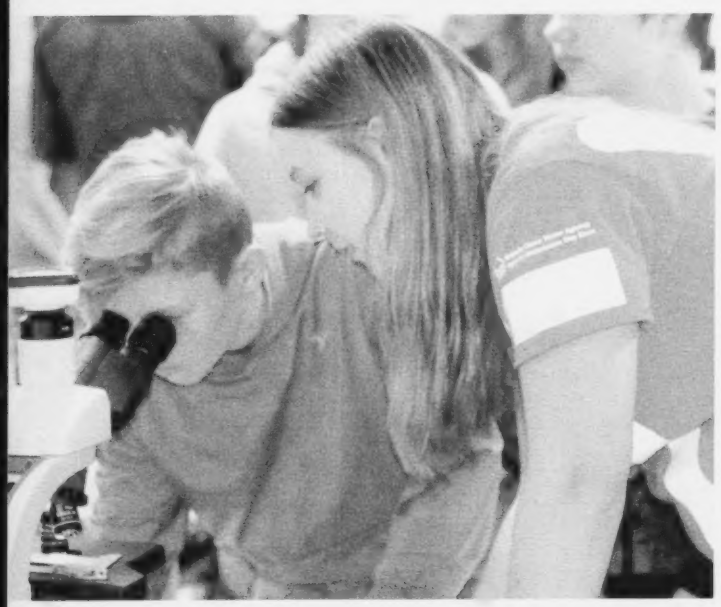

ont répondu qu'ils en savaient plus sur leur système d'eau local et comment il fonctionne qu'avant de suivre le programme OneWater

des étudiants se sont dits mieux informés sur ce qui doit et ne doit pas être jeté dans les toilettes ou les égouts après la visite en classe du personnel de l'AOE

Notre famille a cessé de mettre inutilement des choses dans les toilettes et a essayé d'utiliser moins d'eau.

Ma famille, après avoir consulté le dépliant de OneWater®, ne met rien qui soit dangereux pour l'environnement dans les toilettes.

Élèves de 8e année,
programme pilote d'éducation OneWater®

L'évolution des Grands Lacs

La salubrité des Grands Lacs affecte la santé de toute la population ontarienne. Plus de 80 % des Ontariens vivent dans des communautés qui tirent leur eau potable des Grands Lacs, qui renferment près de 20 % de l'eau douce de la planète et abritent plus de 4 000 espèces de plantes, de poissons et d'animaux sauvages. Les Grands Lacs sont touchés de tous les côtés : la croissance démographique, les espèces envahissantes, la pollution due à l'utilisation industrielle et agricole, l'érosion des berges et l'éradication des zones humides, mais surtout – le changement climatique.

Le module pédagogique L'évolution des Grands Lacs, un volet du programme d'éducation OneWater® de l'AOE, a été mis à l'essai à la fin de 2015 dans le but d'améliorer la compréhension du changement climatique et de ses répercussions sur les Grands Lacs. Le module invite les étudiants, les ménages et les communautés à prendre des mesures – mettant en branle des stratégies à adopter dès maintenant pour assurer la salubrité, la sécurité et la pérennité à long terme des Grands Lacs.

Mis au point avec la participation des experts du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour répondre aux attentes du curriculum de géographie provincial 2013, le module sur l'Évolution des Grands Lacs emprunte une démarche d'investigation pour aider les élèves de 7e et de 8e années à formuler des questions, recueillir et organiser des données probantes, et interpréter et analyser leurs données avant de tirer des conclusions. Les principaux éléments du module comprennent des profils de six dirigeants de l'industrie et du milieu communautaire – y compris des Premières Nations – qui partagent leurs histoires individuelles sur leur lien avec les Grands Lacs et leur engagement en vue d'en assurer la pérennité.

Trois communautés de clients de l'AOE (Wasaga Beach, Lasalle et Petrolia) participent au projet pilote du module, et une centaine d'élèves devraient avoir terminé le module d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016. Les premières réactions au pilote ont été très positives, les enseignants participants ayant déclaré que leurs élèves ont été intéressés par le module et enthousiastes au sujet de l'apprentissage.

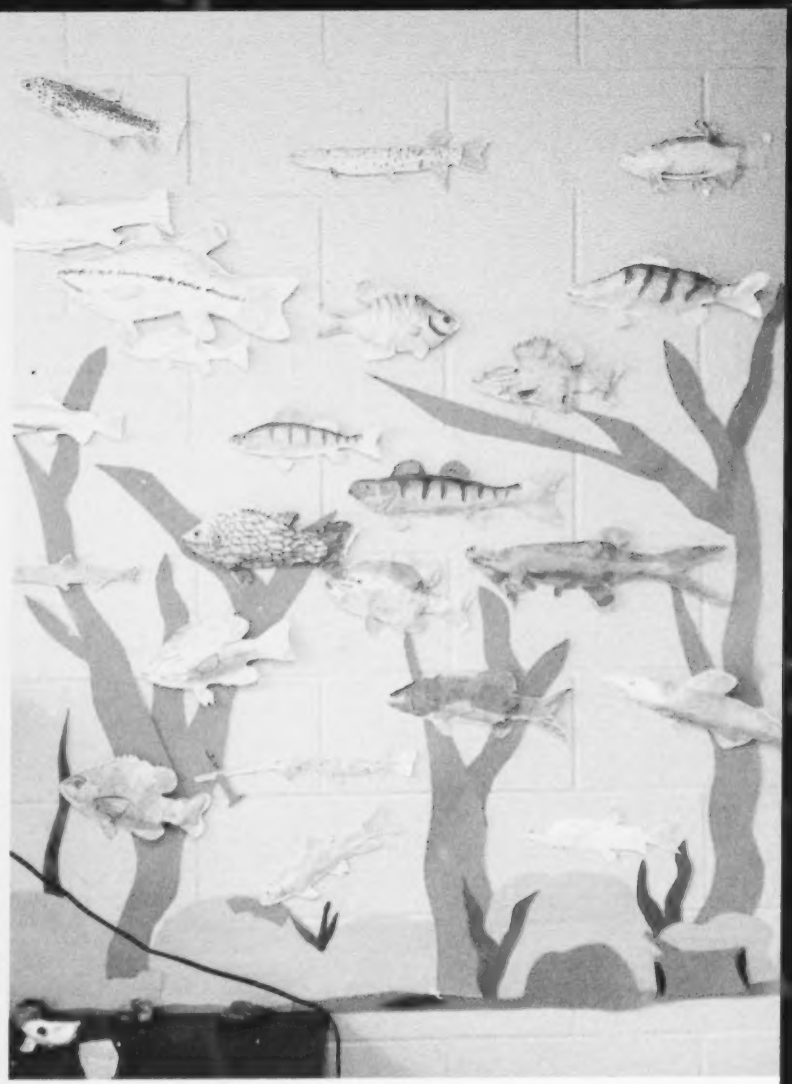

Des élèves de l'école Saint-Noël Chabanel à Wasaga Beach ont étudié les poissons des Grands Lacs et ont réalisé un projet artistique dans le cadre du module pilote « L'évolution des Grands Lacs » de l'AOE.

Ma mère avait l'habitude de déverser de la graisse dans les toilettes, mais quand je lui ai dit ce qui pourrait arriver à nos drains, elle a arrêté de le faire.

Élèves de 8e année,
programme pilote d'éducation OneWater®

« I don't flush »

La campagne « I don't flush » encourage le public à se débarrasser de la bonne façon des médicaments qu'il n'a pas utilisés et dont il n'a plus besoin en les rapportant aux pharmacies participantes au lieu de les jeter dans les toilettes, l'évier ou la poubelle. La campagne comprend un fil Twitter [@idontflushnews], une page Facebook [idontflush.ca] et une annonce d'intérêt public humoristique mettant de l'avant des Ontariens et Ontariennes bien connus prenant l'engagement « I don't flush » et renvoie l'auditoire au site Web « I don't flush » [www.idontflush.ca] [en anglais seulement], où ils trouveront l'emplacement d'une pharmacie participante et de l'information sur d'autres produits non jetables comme les graisses, les huiles et les déchets domestiques dangereux.

Cette campagne primée a connu un succès retentissant. L'annonce d'intérêt public « I don't flush » est passée plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision et 6 stations de radio depuis le lancement de la campagne dans l'ensemble du Canada. Celle-ci a beaucoup attiré l'attention des médias, atteignant un auditoire potentiel de plus de 30 millions de personnes par les médias sociaux, le Web, la presse écrite, la télévision et la radio. Plus important encore, les retours dans les pharmacies dans les régions ciblées en Ontario ont augmenté d'environ 10 % tout au long de la campagne, ce qui prouve que les Ontariens prennent l'engagement « I don't flush ».

« I don't flush » – Phase II

En 2016, l'AOE lancera la deuxième phase de la campagne « I don't flush », avec un accent créatif sur les produits d'hygiène personnelle à base de fibres : lingettes, soie dentaire, produits sanitaires et autres articles ménagers.

L'annonce d'intérêt public « I don't flush » est passée plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision et 6 stations de radio depuis le lancement de la campagne dans l'ensemble du Canada. Celle-ci a beaucoup attiré l'attention des médias,

atteignant un auditoire potentiel de plus de 30 millions de personnes.

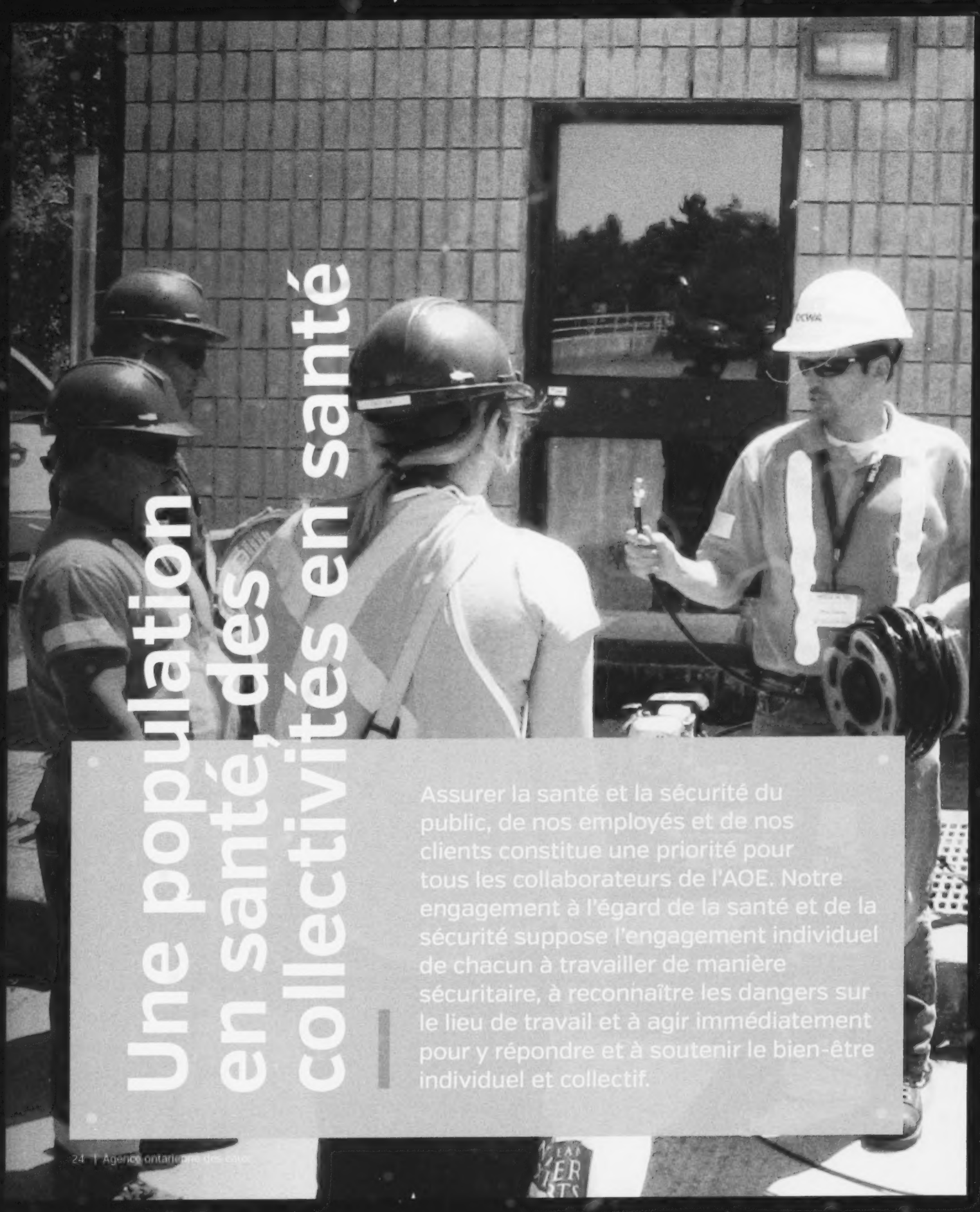

Une population en santé, des collectivités en santé

Assurer la santé et la sécurité du public, de nos employés et de nos clients constitue une priorité pour tous les collaborateurs de l'AOE. Notre engagement à l'égard de la santé et de la sécurité suppose l'engagement individuel de chacun à travailler de manière sécuritaire, à reconnaître les dangers sur le lieu de travail et à agir immédiatement pour y répondre et à soutenir le bien-être individuel et collectif.

Nous sommes conscients de nos responsabilités consistant à aider à protéger la santé publique et l'environnement, et tenons compte de l'incidence que nos décisions opérationnelles peuvent avoir sur les collectivités et les écosystèmes qui nous soutiennent.

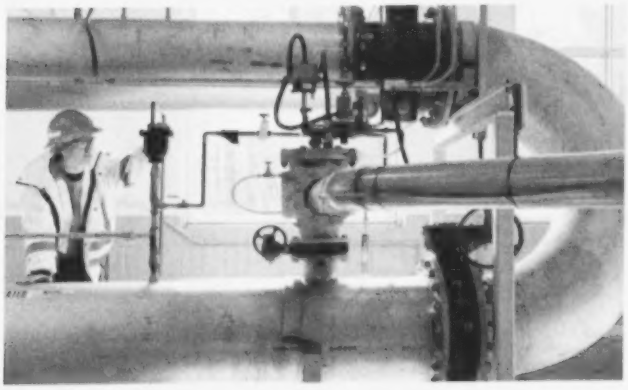

Veiller à la conformité des activités

Des inspections des réseaux d'eau sont effectuées chaque année par la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Les résultats des inspections servent d'indicateurs du rendement opérationnel à l'AOE. En 2015, l'AOE a enregistré un taux global moyen d'inspection des réseaux d'eau de 98,9 %, et 74,7 % de ces inspections ont atteint un indice de 100 %.

Le respect des limites d'effluents prescrites en détail dans les certificats d'approbation est considéré comme l'un des indicateurs de la performance opérationnelle de l'AOE en ce qui concerne les installations des eaux usées. En 2015, 99 % des usines de traitement des eaux usées de l'Agence avaient atteint 100 % de conformité à quatre paramètres clés liés aux effluents (demande biochimique en oxygène, E. coli, phosphore total et total des solides en suspension). Chacun de ces paramètres est considéré comme un indicateur de l'efficacité globale du processus de traitement des eaux usées.

Protéger la santé et la sécurité de notre personnel

L'un des moyens pour nous de suivre notre succès pour garder nos employés à l'abri des blessures au travail est la mesure de notre taux d'incidents à déclarer (TID). Cette mesure suit le nombre d'employés qui ont subi une blessure ou une maladie consignées pour 100 employés à temps plein dans notre organisation. Les blessures et les maladies qui entraînent une perte de temps ou la nécessité d'un traitement médical sont considérées comme déclarables. En 2015, le TID de l'AOE était de 2,68, soit une baisse significative par rapport au niveau de 3,79 enregistré en 2014.

Mesure du rendement

Aperçu des résultats de 2015

STRATÉGIE 1 — Prendre de l'expansion à l'aide de nouvelles filières commerciales en Ontario

STRATÉGIE
Élargissement de nos activités avec la clientèle existante et attraction d'une nouvelle clientèle

BUT

Maintien de la clientèle actuelle de l'AOE et élargissement de la portée des services fournis à la clientèle actuelle et attraction de nouveaux clients dans la province.

RÉSULTATS

- Augmentation des recettes à 175,8 millions de dollars (5,7 % au-dessus des résultats de 2014).

STRATÉGIE 2 — Améliorer la productivité, l'efficience et l'efficacité

STRATÉGIE
Organisation pour la croissance

BUT

Mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle de l'AOE.

RÉSULTATS

- Annonce de la structure de pivot régional.
- Embauche de nouveaux gestionnaires de pivots régionaux.
- Changements organisationnels supplémentaires à mettre en œuvre en 2016.

STRATÉGIE
Travail plus intelligent grâce à l'utilisation de la technologie

BUT

Poursuite du programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE.

RÉSULTATS

- Processus de mise en œuvre du système de gestion des données achevé.
- Achèvement du projet pilote du système de gestion du travail.
- Achèvement du projet pilote des dispositifs portatifs.

STRATÉGIE 3

Apporter de la valeur à nos clients, nos employés et la collectivité

STRATÉGIE

Soutien à la technologie de l'eau de l'Ontario

BUT

Soutien au développement des technologies de l'eau et des eaux usées de l'Ontario en établissant des liens entre les entreprises de technologie de l'Ontario et des occasions de tester leurs solutions.

RÉSULTATS

- Achèvement de quatre projets pilotes à grande échelle dans les installations de l'AOE.
- Rencontre périodique du personnel de TechnEAU, des centres d'excellence de l'Ontario et du Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario pour examiner les progrès sur les initiatives de projets pilotes/d'études de cas dans les installations de l'AOE et partage des nouvelles de l'évolution du secteur.
- Signature d'un protocole d'entente avec le Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario pour soutenir la recherche, le développement et la démonstration de technologies de l'eau en Ontario.

STRATÉGIE

Collaboration avec les communautés des Premières Nations

BUT

Soutien au développement de solutions de traitement de l'eau et des eaux usées durables, y compris la gestion efficace des infrastructures, pour les communautés des Premières Nations.

RÉSULTATS

- Fourniture d'un éventail de services aux collectivités clientes des Premières Nations, y compris le soutien opérationnel, la formation et la gestion de projets d'ingénierie.
- Présentation d'une séance de formation sur l'eau et les eaux usées aux opérateurs des Premières Nations d'une vingtaine de collectivités des Premières Nations.

STRATÉGIE

Éducation et sensibilisation du public

BUT

Poursuite de la mise en œuvre des programmes « OneWater® » et « I don't flush ».

RÉSULTATS

- Exécution du programme d'éducation OneWater® devant 800 élèves de 8e année dans 16 communautés clientes d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016.
- L'annonce d'intérêt public « I don't flush » est passée plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision; la campagne a donné lieu à plus de 30 millions d'impressions médiatiques.
- Augmentation de 10 % dans les retours à la pharmacie dans toutes les régions de l'Ontario.

STRATÉGIE

Perfectionnement du personnel et planification de la relève

BUT

Création d'un bassin de successeurs qualifiés pour occuper des postes clés à l'avenir.

RÉSULTATS

- Identification des candidats à la succession pour les postes de la haute direction et de gestion de l'Agence.
- Évaluation des niveaux de préparation et les lacunes dans les compétences de chaque candidat à la succession et début de l'élaboration des plans de formation pour chaque successeur afin de combler ces lacunes.

Conseil d'administration

au 31 décembre 2015

Michael R. Garrett, président

Mandat : juin 2008 – juin 2016

M. Garrett possède une vaste expérience à titre de cadre supérieur dans le secteur public. Il a occupé divers postes, dont ceux de directeur général de l'administration pour la municipalité régionale de York, de directeur municipal de la ville de Toronto, de directeur général de l'administration pour la municipalité régionale de Peel, de sous-ministre adjoint du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, de directeur de programme pour le bassin de la Nation Sud et de directeur des ressources en eau à l'Office de protection de la nature de la communauté urbaine de Toronto et de la région.

John Bergsma, vice-président

Mandat : août 2007 – septembre 2016

Outre ses fonctions de vice-président du conseil d'administration de l'AOE, John Bergsma préside actuellement le conseil d'administration de Pioneering Technology Corp. Il siège également aux conseils de St. Catharines Hydro Inc. (vice-président, Génération) et de Horizon Utilities Corp. Il a été président-directeur général d'Union Gas Limited et président de Lennox Canada Inc., de Massey Ferguson Research Ltd. et de Columbus McKinnon Limited. M. Bergsma a également siégé aux conseils d'administration de CFM Corp., de plusieurs services publics de gaz naturel, de sociétés de gazoducs et d'associations du secteur, et en particulier au comité de direction du conseil de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Il a présidé le conseil d'administration de la Niagara Health System Foundation et a siégé pendant plus de 20 ans au Conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, avec un mandat à la présidence. Il a également été commissaire des services généraux de la municipalité régionale de Niagara et a siégé aux conseils d'administration du Stratford Festival of Canada, de la Fondation ontarienne de régénération des Grands Lacs, de l'Institut urbain du Canada et de divers organismes de Centraide un peu partout en Ontario.

Debbie Baxter

Mandat : avril 2013 – avril 2016

En qualité de vice-présidente chez Deloitte, Mme Baxter travaille avec les clients à des stratégies dans les domaines de l'immobilier d'entreprise, des bâtiments connectés et intelligents et du travail de l'avenir. Formée par Al Gore, ancien vice-président des États-Unis et lauréat du prix Nobel, Mme Baxter a pour cheval de bataille de sensibiliser davantage le public au changement climatique. Expérimentée dans le domaine de l'exploitation et de la technologie, elle est également comptable professionnelle agréée (CPA) et comptable en management accréditée (CMA), et elle détient le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est lauréate du prix Clean50 2013 et du prix d'excellence en responsabilité sociale de greenliving pour l'année 2011.

Melanie Debassige

Mandat : octobre 2013 – octobre 2016

Melanie Debassige, propriétaire principale de MSD Management, a plus de 17 ans d'expérience en développement économique des communautés autochtones. Elle travaille actuellement à l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique en tant que chef de cabinet. Elle est titulaire d'un diplôme de l'Université Trent en développement économique et gestion autochtones et d'un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario. Elle détient également un certificat en développement économique de l'Université Western Ontario et est agréée en tant que promotrice économique autochtone auprès du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones. Mme Debassige a été conseillère élue auprès du chef et du conseil de la Première Nation M'Chigeeng pendant huit ans et commissaire de police auprès des services de police des United Chiefs and Councils of Manitoulin pendant sept ans. Elle est membre du conseil d'administration du projet Mother Earth Renewable Energy, qui supervise la société d'exploitation du parc éolien à but lucratif dont la Première Nation M'Chigeeng est le propriétaire exclusif. Mme Debassige a également siégé au conseil d'administration de Great Spirit Circle Trail, organisme de promotion touristique sans but lucratif. En octobre 2013, elle a été nommée par le lieutenant-gouverneur au CA de l'AEO, une société d'État provinciale, où elle dirige le groupe de travail provincial des Premières Nations. Après avoir suivi le programme de formation d'administrateurs à la Rotman School of Management, Mme Debassige a obtenu le titre d'administratrice de société certifiée. Elle détient également une maîtrise en administration des affaires. Elle vient d'être reconnue par la mention Diversité 50 du Conseil canadien pour la diversité administrative. Cette mise en candidature reconnaît 50 candidats prêts à siéger à des conseils d'administration partout au pays.

Elizabeth A. McLaren

Mandat : novembre 2010 – novembre 2016

Elizabeth McLaren a pris sa retraite en 2008 après quelque 40 ans passés dans la fonction publique de l'Ontario. Au fil des ans, elle a occupé différents postes de cadre supérieure, dont celui de sous-ministre adjointe, Bureau du Grand Toronto. À son départ à la retraite, Mme McLaren était sous ministre adjointe, Division des services aux municipalités, ministère des Affaires municipales.

Brian Mergelas

Mandat : décembre 2012 – décembre 2016

M. Brian Mergelas a des antécédents remarquables dans le domaine entrepreneurial et une très riche expertise en développement stratégique, leadership opérationnel et gestion financière et des relations. Il a commercialisé avec succès plusieurs technologies novatrices dans le secteur mondial de l'eau. M. Mergelas est président-directeur général de Sunwell Technologies et a occupé les mêmes fonctions pour le Projet de développement accéléré des technologies de l'eau de 2012 à 2015.

Gino Nicolini

Mandat : august 2008 - august 2016

Gino Nicolini a pris sa retraite après une carrière de 40 ans dans le secteur privé en Ontario. Il a exercé des fonctions diverses, en commençant par le poste d'ingénieur de projet pour Kilmer Van Nostrand Construction Limited à Toronto, puis comme propriétaire et président de Val Nicol Construction Ltd. à Mississauga. À partir de 1980, il a été propriétaire et président de Nicolini Construction and Engineering Limited à Ottawa. M. Nicolini a été membre du groupe des politiques réglementaires sur les décharges et l'élimination des déchets du Comité de consultation publique de la ville d'Ottawa. Il a été président du Club Rotary d'Ottawa-Gloucester et siège présentement au Comité de dérogation de la ville d'Ottawa. Il est également membre du conseil d'administration de Multiview, une société de services spécialisée dans l'ingénierie du sous-sol lié aux services publics, la géophysique de surface, l'inspection des infrastructures ainsi que la localisation et la cartographie liées aux services publics à Toronto et Ottawa. M. Nicolini a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées (génie civil) de l'Université de Waterloo en 1973 et est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario depuis 1975.

Michael Thorne

Mandat : juin 2013 – juin 2016

Michael Thorne est consultant municipal, avec plus de 40 années d'expérience dans les domaines de la planification, de l'exploitation et de la réalisation de projets de traitement de l'eau, des eaux usées et des déchets solides. Il a travaillé pendant 15 ans au ministère de l'Environnement, où il a géré le système de traitement de l'eau et des eaux usées de Peel Sud, avant d'entrer au service de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, où il a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de commissaire aux travaux publics dans le service Metro Works. Depuis, il a fourni divers services de consultation dans le cadre de l'exécution de programmes d'immobilisations pour le traitement de l'eau et des eaux usées aux régions de Halton, Durham et Peel et à la ville de Hamilton. Il travaille actuellement pour la région de Halton.

Debra Sikora

Mandat : janvier 2014 – janvier 2017

Debra Sikora fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 26 ans. Il y a deux ans, elle s'est jointe au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO). À son poste actuel, elle est chargée de la surveillance de la Division de l'environnement et de la salubrité des aliments dans le but de soutenir la vision d'aliments salubres, d'animaux en santé et d'un environnement sain. Avant de se joindre au MAAARO, Mme Sikora était sous ministre adjointe et directrice générale de l'administration au ministère de l'Environnement. Elle détient un baccalauréat en sciences appliquées (génie géologique) de l'Université de Toronto.

Le total de la rémunération des administrateurs en 2015 se chiffrait à 64 000 $.

Comités du conseil d'administration

Comité de la vérification et des finances

Debbie Baxter (présidente)
Brian Mergelas
Gino Nicolini

Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels

John Bergsma (président)
Melanie Debassige
Elizabeth McLaren
Gino Nicolini
Michael Thorne

Comité de la gouvernance et des nominations

Deb Sikora (présidente)
Debbie Baxter
John Bergsma
Elizabeth McLaren

Équipe de direction

au 31 décembre 2015

Rob Andrews, président-directeur général

Rob Andrews a été nommé président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux le 6 janvier 2014. Depuis lors, il travaille avec la haute direction de l'Agence pour élargir la portée des activités de l'AOE dans la province de l'Ontario et renforcer la réputation de l'Agence comme principal fournisseur de solutions globales de traitement de l'eau et des eaux usées au Canada. Avant de se joindre à l'AOE, Rob était le chef de la direction, Global Water, AECOM, la plus grande entreprise d'ingénierie de l'eau dans le monde avec des revenus annuels de plus de 1 milliard de dollars US. Il a également été le vice-président directeur, Division des produits et projets mondiaux relatifs à l'eau, à Earth Tech. L'expérience de M. Andrews en matière de projets comprend des services d'ingénierie et de gestion de projets pour un grand nombre des principaux réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées dans le monde, dont Toronto, la région de Peel, Boston, New York, Chicago, Washington, San Francisco, Hong Kong, Sydney et London.

Robin Kind, Executive vice-présidente principale et avocate générale

Robin Kind est membre des services juridiques de l'Agence depuis novembre 1994 et a été nommée avocate générale en 2003. En décembre 2015, Mme Kind a été nommée vice-présidente principale. Ses 25 années de carrière juridique couvrent les secteurs public et privé. Avant de se joindre à l'Agence, elle a exercé plusieurs années avec les plus grands cabinets d'avocats nationaux à Toronto dans les domaines du droit commercial, environnemental et des sociétés. En plus de ses responsabilités juridiques et au conseil, à titre d'avocate générale et de secrétaire générale, Robin Kind est également responsable de la gestion des risques d'entreprise, du marketing et des communications, et de la sensibilisation communautaire. Elle a obtenu son diplôme de la faculté de droit de l'Université de Toronto en 1987 et a été admise au Barreau en 1989.

Dan Atkinson, vice-président, Finances et Services internes

Dan Atkinson fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 30 ans et s'est joint à l'AOE dès sa création en 1993. Il faisait partie de la première équipe de dirigeants de l'Agence et a été contrôleur général de 1993 à 2000 et vice-président de l'exploitation de 2000 à 2010. Comptable professionnel agréé (CPA), comptable en management accrédité (CMA) et comptable général accrédité (CGA), il est aussi administrateur agréé et siège aux conseils d'administration suivants : Moss Park Arena (président du conseil de direction); New Tecumseth Improvement Society (vice-président); Ontario Lacrosse Hall of Fame and Museum.

Nevin McKeown, vice-président, Opérations

Nevin McKeown s'est joint à l'AOE à sa création en 1993 et il est membre de la fonction publique de l'Ontario plus de 25 ans. M. McKeown a commencé sa carrière dans le groupe Opérations dans les installations de Peel Sud et a occupé des postes de responsabilité croissante dans la gestion et la direction à l'AOE, y compris directeur régional, avant d'assumer son rôle actuel de vice-président, Opérations en 2015. M. McKeown a dirigé plusieurs équipes et initiatives diverses tout au long de sa carrière, y compris l'intégration opérationnelle de 350 millions de dollars dans des projets d'expansion des immobilisations dans les installations de traitement des eaux usées de Peel. M. McKeown est un membre de longue date de la Water Environment Association of Ontario (WEAO) et de l'Ontario Water Works Association (OWWA). Il est titulaire d'un certificat d'exploitation d'ingénieur (deuxième niveau) et d'un certificat de niveau quatre en traitement des eaux usées.

Bev Mollard, vice-présidente, Opérations

Bev Mollard s'est jointe à l'AOE à sa création en 1993 et travaille depuis plus de 30 ans dans la fonction publique de l'Ontario. Avant d'être nommée à son poste actuel de vice-présidente des opérations en mai 2012, Mme Mollard a occupé nombre de fonctions exigeantes au ministère de l'Environnement et à l'AOE, dont celle de directrice régionale. Elle détient le titre de CRSP (Canadian Registered Safety Professional) et participe activement aux activités de la Water Environment Association of Ontario en tant que membre du comité des défis opérationnels. Elle fait actuellement partie des administrateurs ontariens de l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU). Mme Mollard a reçu le prix William D. Hatfield pour la performance et le professionnalisme exceptionnel de la Water Environment Federation en 2015.

Mohammad Qureshi, vice-président, Information et Technologies de l'information

Mohammad Qureshi s'est joint au service des technologies de l'information de l'AOE en 2000. Il a rempli diverses fonctions au sein de l'Agence, dont celles de directeur du Service d'améliorations commerciales et de l'infrastructure et, plus récemment, de directeur de la transformation opérationnelle, avant d'être nommé vice-président de l'information et des technologies de l'information en juillet 2012. M. Qureshi détient un baccalauréat en science informatique de l'Université de Toronto et est spécialiste agréé ITIL (Bibliothèque de l'infrastructure de la technologie de l'information). Il est aussi membre de la CIO Association of Canada et de l'Association des systèmes d'information municipale du Canada (ASIM Canada).

Sandra Witlarge, contrôleuse des finances

Sandra Witlarge s'est jointe à l'AOE en septembre 2000 à titre de chef des budgets et a été nommée contrôleuse en mai 2002. Avant d'entrer au service de l'AOE, elle a occupé divers postes financiers dans une grande société manufacturière. Mme Witlarge est comptable professionnelle agréée (CPA), comptable en management accréditée (CMA) et examinatrice certifiée en fraude. Elle possède un baccalauréat en études administratives.

Résultats financiers

Table des matières

32 Analyse par la direction des états financiers
34 Responsabilité de la direction quant à l'information financière
35 Lettre de l'auditeur
36 État de la situation financière
38 État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net
39 État des flux de trésorerie
40 Notes afférentes aux états financiers

Analyse par la direction des états financiers

Vue d'ensemble

L'année 2015 a également été marquée par des résultats financiers positifs pour l'AOE, qui a réalisé un bénéfice net de 3,6 millions de dollars, soit 161 % de plus qu'en 2014 et bien au-dessus des prévisions pour l'année. Les facteurs contributifs comprenaient une forte croissance dans le total des recettes d'exploitation, en particulier dans l'entretien majeur, alliés à des économies sur les coûts et à la gestion des dépenses.

L'économie de l'Ontario a connu une croissance de l'ordre de 2 % en dépit d'une conjoncture économique mondiale difficile. Comme plusieurs des contrats à prix fixe de l'Agence sont liés à l'indice des prix à la consommation (IPC), les augmentations de revenus pour les contrats à prix fixe étaient de l'ordre de 2,5 % en raison des faibles taux d'inflation persistants.

Le budget de 2015 de l'Ontario comprend un engagement par la province de fournir des fonds pour relever les défis liés aux infrastructures des municipalités. L'AOE a continué de collaborer avec sa clientèle en 2015 dans le domaine de l'entretien et des mises à niveau des infrastructures, ce qui entraîne une augmentation des recettes liées à l'entretien majeur contribuant à la croissance totale des recettes d'exploitation de 5,3 % par rapport à 2014.

La baisse des coûts de transport et de carburant a permis de compenser en partie l'augmentation du coût des marchandises importées en raison de la faiblesse du dollar canadien. Ces facteurs, ainsi qu'une faible inflation et la gestion des postes vacants ont contribué à des économies de coûts et des dépenses d'exploitation totales qui n'ont augmenté que de 3,7 % par rapport à 2014.

Bilan

L'actif net a augmenté de 1,9 %, passant à 192,6 millions de dollars en raison d'un bénéfice net élevé de 3,6 millions de dollars. La situation des liquidités et des investissements de l'AOE s'est améliorée de 5,4 millions de dollars par rapport à 2014. Le total des actifs s'élevait à 227,4 millions de dollars en 2015. L'Agence a fait preuve de prudence dans son approche et a entièrement financé les avantages sociaux futurs non liés à la retraite, ce qui entraîne une augmentation de 14 % du passif à court terme. L'Agence continue de respecter ses obligations et de renforcer sa situation financière, sans avoir recours à l'endettement. Comme les années précédentes, l'Agence n'a aucune dette.

Revenus

La croissance nette de l'exploitation des services publics a augmenté de 6 % par rapport à 2014, et se compose principalement d'augmentations des recettes de l'exploitation et de l'entretien dues à l'inflation et des hausses de prix contractuelles, ainsi que des augmentations des recettes d'entretien majeur provenant de la maintenance, des mises à niveau et d'autres services sortant de la portée des travaux.

Bien que l'Agence ait réussi à conserver la majorité de ses contrats d'exploitation et d'entretien en 2015, les taux de rétention des clients ont été plus faibles que prévu, car ces derniers étudient diverses options de prestation de services, y compris l'exploitation de leurs propres systèmes. La forte performance de l'entretien majeur a contribué à l'augmentation globale des revenus d'exploitation et a été en mesure de compenser les résiliations et les faibles résultats des nouvelles activités d'opérations et d'entretien.

Les recettes des droits, composées des revenus des services de l'ingénierie et de la formation, ont diminué de 27,9 % par rapport à 2014 en raison de la faible demande pour les services de gestion de projet et de certaines offres de cours.

Analyse par la direction des états financiers

Charges

Alors que l'AOE a constaté une réduction de 18 % des coûts du carburant en 2015, plusieurs autres coûts ont augmenté, ce qui contribue à une augmentation globale de 5,6 % dans les autres charges d'exploitation.

Les coûts de produits chimiques ont augmenté de 4 % en raison d'une combinaison du volume d'utilisation et des hausses de prix. La mise en place de contrats pluriannuels avec les fournisseurs réduit au minimum l'exposition de l'AOE à la volatilité du marché et assure un approvisionnement fiable des produits au cours de la durée de ses contrats à prix fixe. Les contrats de certains clients sont également négociés pour permettre le transfert des coûts des produits chimiques, ce qui réduit l'exposition de l'AOE aux fluctuations des prix de ces produits. Au cours de 2015, l'Agence a lancé un nouvel appel d'offres de 70 % des contrats de produits chimiques de traitement en utilisant le processus de demande de propositions. La fourniture de produits chimiques de traitement est restée stable au cours de l'année écoulée, ce qui réduit au minimum la pression sur les prix.

Les coûts liés au transport des biosolides ont augmenté de 4,2 % en 2015. Plusieurs contrats de biosolides viendront à échéance en 2016, ce qui permettra à l'AOE d'émettre de nouveaux appels d'offres pour l'achat de ce service et éventuellement d'obtenir une réduction sur le prix de transport des biosolides, une fois que les fournisseurs auront intégré des prix du carburant plus bas.

Les frais d'assurance de l'AOE demeurent concurrentiels en raison de l'achat groupé de ce service. Par rapport à 2014, les coûts d'assurance ont augmenté de 7 %, principalement en raison de l'augmentation des valeurs et des revenus sur les immobilisations assurables et les primes de responsabilité, respectivement.

Les coûts d'amortissement de l'OTEP ont augmenté de 2,6 % par rapport à 2014. En outre, les accords de soutien à l'entretien ont augmenté à mesure de l'installation de nouveaux outils de technologie de l'information mis à nouveau, ce qui contribue à l'augmentation des autres charges d'exploitation.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 1,3 % en raison des efforts pour financer les avantages sociaux futurs, de payer pour la certification du personnel des opérations et de rajuster la rémunération non liée à la négociation.

Revenu d'investissement

Le financement du revenu de l'AOE se compose de revenus de placements à court et à long terme, des soldes de trésorerie au jour le jour et des intérêts sur les investissements à recevoir pour les installations de traitement de l'eau et des eaux usées.

En raison d'une baisse des prix du pétrole et l'affaiblissement résultant de l'économie canadienne, la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt à deux reprises en 2015. La baisse des taux d'intérêt a entraîné une diminution de 13,3 % des revenus de placement par rapport à 2014. Les banques commerciales se sont montrées prudentes dans leurs estimations des taux d'intérêt et on prévoit que les taux d'intérêt resteront bas dans un avenir prévisible.

Responsabilité de la direction quant à l'information financière

La direction et le conseil d'administration de l'AOE sont responsables des états financiers et de tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'AOE observe les plus hautes normes d'intégrité de son secteur. Pour protéger ses éléments d'actif, l'Agence dispose d'une gamme de contrôles et de procédés financiers internes rigoureux qui établissent un juste équilibre entre les avantages et les coûts. La direction a conçu et continue d'exécuter des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion pour fournir une assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière qu'elle diffuse, conformément aux règlements de l'Agence. Des vérifications internes sont réalisées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion des actifs, et des rapports sont présentés à la haute direction.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction assume ses responsabilités en matière de contrôle financier et interne. Le conseil d'administration et son comité de la vérification et des finances se réunissent tous les trimestres pour surveiller les activités financières de l'Agence et au moins une fois l'an pour examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur externe, ainsi que pour recommander au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de les approuver.

La vérificatrice générale a examiné les états financiers. Elle a pour mandat d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.

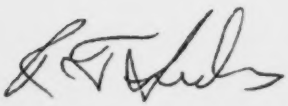

Rob Andrews
Président-directeur général

Dan Atkinson
Vice-président,
Finances et Services internes

Toronto (Ontario)
Le 7 avril 2016

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Agence ontarienne des eaux,
au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
et au ministre des Finances

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Agence ontarienne des eaux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'entité des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence ontarienne des eaux au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

La vérificatrice générale,

Toronto, Ontario
Le 7 avril 2016

Bonnie Lysyk, MBA, CPA, CA, ECA

État de la situation financière

au 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs		
Actif à court terme :		
Placements de fonds liquides et à court terme (note 3a)	**43 418**	44 594
Débiteurs, montant net		
Municipalités et autres clients (note 3b)	**22 890**	20 823
Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique	**19**	82
Taxe de vente harmonisée à percevoir	**1 995**	1 850
Charges payées d'avance	**506**	352
Portion à court terme des sommes à recevoir sur les investissements dans les installations de traitement de l'eau et des eaux usées (note 2)	**612**	826
	69 440	68 527
Actif à long terme :		
Dépôts à terme (note 3a)	**28 366**	21 827
Sommes à recevoir sur les investissements dans les installations de traitement de l'eau et des eaux usées (note 2)	**856**	1,434
Prêt en cours – Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (note 3c)	**120 000**	120 000
Immobilisations corporelles, montant net (note 4)	**8 721**	9 834
	157 943	153 095
Total des actifs	**227 383**	221 622

État de la situation financière

au 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Passifs et actif net		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	**18 094**	16 306
Portion à court terme des avantages sociaux futurs (note 8a)	**4 757**	3 747
	22 851	20 053
Passif à long terme :		
Avantages sociaux futurs (note 8a)	**11 948**	12 571
Actif net	**192 584**	188 998
Éventualités et incertitude de mesure (note 1e)		
Total des passifs et de l'actif net	**227 383**	221 622

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net

pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus d'exploitation des services publics :		
Exploitation des services publics	**172 033**	162 306
Droits	**2 463**	3 415
Total des revenus d'exploitation	**174 496**	165 720
Charges de fonctionnement :		
Salaires et avantages sociaux (note 8a et note 8b)	**72 947**	72 031
Autres charges de fonctionnement	**97 464**	92 294
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 930**	2 855
Total des charges de fonctionnement	**173 341**	167 180
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges – Exploitation des services publics	**1 155**	(1 460)
Intérêt sur les placements et les prêts en cours	**2 473**	2 852
Excédent des revenus sur les charges	**3 628**	1 392
Solde d'ouverture, actif net	**188 998**	187 627
Redressement de l'actif net (note 6)	**(42)**	(20)
Solde de clôture, actif net	**192 584**	188 998

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Rentrées provenant des (affectées aux) activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges – Exploitation des services publics	**1 155**	(1 460)
Éléments sans effets sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 930**	2 855
Hausse des charges pour les avantages sociaux futurs	**1 140**	1 963
	5 225	3 358
Variation du fonds de roulement autre que les disponibilités		
Débiteurs	**(2 149)**	1 202
Charges payées d'avance	**(154)**	131
Créditeurs et charges à payer	**1 788**	450
Prestations de fin d'emploi prévues par la loi	**(753)**	(1 594)
	(1 268)	189
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**3 957**	3 547
Liquidités utilisées pour les activités de placement		
Intérêt	**2 473**	2 852
Remboursement du capital sur prêts	**792**	821
(Hausse) baisse des dépôts à long terme	**(6 539)**	1 892
Flux de trésorerie nets provenant des activités de placement	**(3 274)**	5 565
Liquidités utilisées pour les activités de placement en immobilisations		
Immobilisations corporelles acquises	**(1 817)**	(3 703)
Liquidités utilisées pour les activités de financement		
Évolution de l'actif net	**(42)**	(20)
(Baisse) hausse des placements de fonds liquides et à court terme	**(1 176)**	5 389
Solde d'ouverture, placements de fonds liquides et à court terme	**44 594**	39 205
Solde de clôture, placements de fonds liquides et à court terme	**43 418**	44 594

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

GÉNÉRALITÉS

L'Agence ontarienne des eaux (« l'Agence ») a été créée le 15 novembre 1993 aux termes de la Loi de 1993 sur le plan d'investissement (la « Loi »).

L'Agence a pour mission :

(a) d'aider les municipalités, le gouvernement de l'Ontario et d'autres particuliers ou organismes à fournir des services de traitement de l'eau et des eaux usées et d'autres services connexes en finançant, planifiant, aménageant, construisant et prodiguant ces services;

(b) de financer et promouvoir la mise au point, la mise à l'essai, la démonstration et la commercialisation de technologies et de services pour le traitement et la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales;

(c) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario et ailleurs afin de protéger la santé humaine et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau;

(d) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario de façon à étayer les politiques provinciales relatives à l'utilisation des terres et des établissements.

L'Agence est exonérée des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Agence est classée en tant qu'organisme gouvernemental sans but lucratif aux fins de la présentation de l'information financière. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Placements de fonds liquides et à court terme

Les placements de fonds liquides et à court terme, y compris un portefeuille d'obligations, sont comptabilisés en fonction du coût. Les intérêts accumulés sont inscrits dans les comptes débiteurs. Les obligations sont censées être détenues jusqu'à l'échéance.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(b) Immobilisations corporelles

Les principales dépenses relatives aux immobilisations dont la durée de vie utile dépasse celle de l'exercice en cours sont comptabilisées en fonction du coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire comme suit :

Logiciel	2-7 ans
Systèmes informatiques	7 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel roulant	4-20 ans
Matériel informatique	3-7 ans
Machines et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Terme du bail

(c) Constatation des revenus

Les revenus relatifs à des contrats conclus avec les clients pour l'exploitation des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, qui reposent sur un prix annuel établi, sont constatés suivant des montants mensuels égaux, tel qu'ils ont été gagnés.

Les revenus relatifs aux contrats conclus avec les clients et fondés sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent un taux de marge, ou sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent des frais de gestion fixes, sont constatés au moment où ces coûts sont engagés.

Les revenus relatifs au travail effectué pour des clients hors du cadre du contrat d'exploitation et d'entretien, comme les réparations d'immobilisations relatives à l'équipement, sont constatés quand les coûts sont engagés et, en principe, incluent une marge prédéterminée sur coût de revient.

(d) Instruments financiers

Un instrument financier est un actif qui finira par être réglé en espèces.

Tous les instruments financiers sont évalués à leur coût, qui est plus ou moins égal à la juste valeur.

Les instruments financiers sont les suivants : placements de fonds liquides et à court terme, débiteurs, sommes à recevoir, portefeuille d'obligations, dépôts à terme, prêts en cours, créditeurs et charges à payer, et futurs avantages sociaux.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Instruments financiers (suite)

L'état des gains et pertes de réévaluation n'a pas été préparé parce que tous les instruments financiers sont évalués à leur coût et qu'il n'y a pas de variation à comptabiliser pour la juste valeur.

(e) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés pour les revenus et les dépenses de l'exercice. Les éléments importants sur lesquels portent de telles estimations et hypothèses sont notamment la charge d'amortissement, les charges à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements additionnels deviennent disponibles.

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Ces investissements représentent la partie principale en souffrance des sommes à recevoir de clients pour les dépenses d'immobilisations engagées en leur nom par l'Agence, ainsi que les frais d'exploitation recouvrables, le cas échéant, non facturés.

Les sommes à recevoir sur les investissements s'appuient sur des ententes qui situent les taux d'intérêt entre 5,97 % et 10,52 %. L'échéancier de remboursement du capital pour les investissements se présente ainsi :

(période de 12 mois commençant en janvier)	*(en milliers de dollars)*
2016	612
2017	573
2018	227
2019	26
Par la suite	30
	1 468
Moins : Tranche échéant à court terme	(612)
	856

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES (suite)

En août 1999, l'Agence a conclu une entente de prêt pour financer la construction d'un réseau de canalisation d'eau qui a été terminée en mai 2000. Le solde non remboursé du prêt, y compris l'intérêt accumulé, était de 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. L'Agence a reconnu qu'il s'agissait d'un prêt douteux et, par conséquent, le montant du prêt, soit 18,6 millions de dollars, fait l'objet d'une provision pour créances douteuses.

À l'exception de la provision décrite dans la présente note, il n'y a pas de provision établie pour les sommes à recevoir sur les investissements.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) Liquidités et investissements

L'Agence a 71,8 millions de dollars dans des dépôts bancaires, des dépôts à terme et un portefeuille d'obligations. Ce montant est réparti comme suit :

	(en milliers de dollars)
Dépôts bancaires	5 425
Obligations à court terme (taux des coupons 1,816 % à 4,90 %)	5 269
Dépôts à terme venant à échéance dans l'année (taux d'intérêt allant de 1,45 % à 2,25 %)	32 724
Placements de fonds liquides et à court terme	43 418
Dépôts à terme venant à échéance d'ici deux ans (taux d'intérêt allant de 1,70 % à 2,01 %)	28 366
	71 784

La juste valeur des dépôts bancaires et des dépôts à terme approche leur valeur comptable et la juste valeur du portefeuille d'obligations à court terme s'élève à 5,2 millions de dollars.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(b) Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond au total des placements de fonds liquides et à court terme, des débiteurs, des placements dans des dépôts à terme, des sommes à recevoir et des prêts en cours.

Le risque de crédit de l'Agence est faible, car les débiteurs proviennent de municipalités et sont généralement payés en entier. Des examens de la cote de crédit sont effectués pour les clients autres que les municipalités. Tous les dépôts bancaires et placements à court terme sont détenus par de grandes banques à charte canadiennes.

Voici le détail des sommes à recevoir de municipalités et d'autres clients :

	(en milliers de dollars)
0 à 60 jours	21 852
61 à 90 jours	279
91 à 120 jours	440
121 à 150 jours	55
Plus de 151 jours	264
Total des débiteurs, municipalités et autres clients	22 890

Un débiteur est considéré comme étant compromis lorsque le processus de règlement de différend a échoué et que le compte est transmis à un avocat pour que d'autres mesures soient prises. Au 31 décembre 2015, un compte a été considéré comme douteux. Les soldes impayés s'élevaient au total à 0,1 million de dollars (en 2014, 0,3 million de dollars). Le montant net des débiteurs comprend une provision pour créances douteuses correspondant à 25 % des débiteurs datant de plus de 60 jours. L'Agence estime que cette pratique atténue le risque de provision incorrecte.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(c) Risque de flux de trésorerie

L'Agence a consenti à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier un prêt de 120 millions de dollars ayant pour date d'expiration le 1er mars 2023 et assorti d'un taux d'intérêt variable de quatre points de base inférieur à la moyenne mensuelle du taux offert en dollars canadiens. De plus, ses dépôts bancaires et à terme sont tributaires des taux d'intérêt en vigueur. L'Agence est donc exposée à un risque de flux de trésorerie lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

(d) Autre

L'Agence est exposée à un faible risque associé aux coûts de l'électricité et des produits chimiques, car la plupart des contrats sont structurés de façon à transmettre ces coûts au client.

Mis à part les risques décrits dans les présentes notes, l'Agence n'est pas exposée à d'autres risques de change, de liquidité ou de prix autres sur ses instruments financiers.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	*Coût*	Amortissement cumulé	**Chiffres nets 31 déc. 2015**	Chiffres nets 31 déc. 2014
Logiciel	7 657	2 782	**4 875**	5 082
Systèmes informatiques	5 718	4 272	**1 446**	1 897
Mobilier et agencements	208	122	**86**	79
Matériel roulant	5 009	4 630	**379**	680
Matériel informatique	4 376	2 981	**1 395**	1 492
Machines et matériel	895	544	**351**	369
Améliorations locatives	383	194	**189**	235
	24 246	15 525	**8 721**	9 834

Le conseil d'administration a approuvé des dépenses d'immobilisations et de réingénierie d'un montant maximal de 14,7 millions de dollars pour les exercices 2012 à 2018 afin de moderniser l'infrastructure de technologie de l'information de l'Agence.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

5. ENGAGEMENTS DE LOCATION

Les paiements annuels de location effectués aux termes de contrats de location-exploitation relativement à l'ensemble du matériel de bureau, des locaux et des véhicules se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2016	2 422
2017	2 235
2018	1 912
2019	1 467
2020	481
	8 517

6. ACTIF NET

Lorsque l'Agence a été créée, le solde d'ouverture de l'actif net a été fourni par la province de l'Ontario sous forme de la valeur comptable de l'actif net au-delà des obligations prises en charge.

Les redressements ultérieurs du solde d'ouverture sont attribuables aux frais juridiques qui avaient été prévus avant la création de l'Agence.

7. ÉVENTUALITÉS

(a) Litiges

L'Agence est le défendeur dans plusieurs actions en justice qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La plupart des litiges sont couverts par une assurance dont la franchise varie entre 5 000 $ et 100 000 $, selon le moment où s'est produit l'événement ayant donné lieu à l'action et la nature de l'action en justice. Pour l'instant, on ne peut en déterminer l'issue.

7. ÉVENTUALITÉS (suite)

(b) Lettres de crédit

L'Agence a une marge de crédit de 15 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 31 décembre 2015, 11,3 millions de dollars de cette marge de crédit avaient été utilisés pour accorder des lettres de crédit à des municipalités, conformément à leur contrat d'exploitation et d'entretien.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

(a) Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

L'Agence doit verser les prestations de fin d'emploi prévues par la loi, les vacances non payées et les indemnités pour accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux futurs a été évalué à 16,7 millions de dollars (2014 – 16,3 millions de dollars), dont un montant de 4,8 millions de dollars (2014 – 3,7 millions de dollars) représente un élément du passif à court terme. Le montant imputé à l'état des revenus en 2015 était de 1,1 million de dollars (2014 – 2,0 millions de dollars) et est inclus dans le poste des salaires et des avantages sociaux de l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

Les avantages sociaux futurs comprennent une obligation estimative de 2,6 millions de dollars (2014 – 2,7 millions de dollars) au titre des indemnités pour accidents du travail. Ce montant a été établi à partir des calculs actuariels les plus récents en date du 31 décembre 2014 fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

La direction est d'avis que le solde du 31 décembre 2015 ne sera pas sensiblement différent. Tout redressement du solde cumulatif estimé de l'obligation liée à la CSPAAT sera comptabilisé au cours de l'exercice où la CSPAAT en fournira le montant actualisé.

Le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite et non liés aux régimes de retraite est pris en charge par la province et ne figure donc pas dans les états financiers.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

(b) Régime de retraite

Les employés à temps plein de l'Agence participent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (CR-SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la CR-SEFPO, établit les paiements annuels de l'Agence pour les caisses. Comme les promoteurs sont chargés de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables, tout excédent ou déficit actuariel non financé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne sont ni des actifs ni des obligations de l'Agence. Les paiements annuels de l'Agence, de 4,5 millions de dollars (2014 – 4,3 millions de dollars) sont inclus dans les salaires et les avantages sociaux figurant dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

(c) Autres

Du fait de la relation de l'Agence avec la province, les opérations suivantes entre apparentés existent :

(i) L'Agence a reçu des revenus de 2,5 millions de dollars (2014 – 2,6 millions de dollars) de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

(ii) L'Agence a reçu des revenus de 1,7 million de dollars (2014 – 2,3 millions de dollars) du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

(iii) L'Agence a reçu des revenus de 0,5 million de dollars (2014 – 0,7 million de dollars) du ministère du Développement du Nord et des Mines pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

(iv) Comme il est indiqué dans la note 3c), l'Agence a accordé un prêt de 120 millions de dollars, en cours, à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

(v) L'Agence compte sur la province pour traiter la paie et administrer les avantages sociaux, ainsi que pour obtenir des services juridiques et de vérification interne. La province assume certains de ces frais administratifs.

ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Bureaux principaux :

Toronto
1, rue Yonge, Bureau 1700
Toronto, ON M5E 1E5
Renseignements généraux :
Tél. : 416-775-0500
Fax : 416-314-8300

Erin Mills
Sheridan Centre
2225 Erin Mills Parkway,
Bureau 1200
Mississauga, ON L5K 1T9
Tél. : 905-491-3030

Mississauga
920, avenue East
Mississauga, ON L5E 1W6
Tél. : 905-274-6710

Bureaux régionaux :

Région de l'Est
122 Patterson Crescent
Carleton Place, ON K7C 4P3
Tél. : 613-253-1590

Région de Kawartha Trent
593 Norris Court
Kingston, ON K7P 2R9
Tél. : 613-634-6292

Région des hautes-terres
de la baie Georgienne
30 Woodland Drive
Wasaga Beach, ON L9Z 2V4
Tél. : 705-429-2525

Région du Nord-Ouest
717B, rue Hewitson
Thunder Bay, ON P7B 6B5
Tél. : 807-622-2493

Région du Nord
1, rue Browning, PO Box 513
Haileybury, ON P0J 1K0
Tél. : 705-672-5549

Région de Peel Sud
1300 Lakeshore Road East
Mississauga, ON L5E 1E9
Tél. : 905-274-1223

Région de Waterloo
490 Dutton Drive, bureau B-3
Waterloo, ON N2L 6H7
Tél. : 519-885-7022

Région du Sud-Ouest
9210 Graham Road
West Lorne, ON N0L 2P0
Tél. : 519-768-9925

Région d'Essex
415 Front Road North
Amherstburg, ON N9V 2V5
Tél. : 519-736-5447

Région d'Huron Elgin
1100 Dearness Drive, Bureau 18
London, ON N6E 1N9
Tél. : 519-680-1310

1-800-667-6292
www.ocwa.com

Restez branchés

RECYCLED
Paper made from recycled material
FSC® C008945

Pour position seulement – Ce rapport a été imprimé sur du papier Enviro100 80 lb et Enviro100 70 lb texte en utilisant des poudres d'encre non toxiques et écologiques. Grâce à l'utilisation de papier recyclé pour l'impression de ce rapport, on a conservé un arbre pour l'avenir, évité le rejet de 4 lb de déchets d'origine hydrique et de 637 gallons d'eaux usées, la génération de 70 lb de déchets solides et l'émission de 139 lb de gaz à effet de serre et on a épargné 1,06 MWh en énergie.